



LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

N ° 63 - Mars-Mai | March-May 2020

Une publication du Cabinet Civil | A Publication of the Civil Cabinet



ALWAYS
ATTENTIVE

**TOUJOURS
EN ALERTE**



S.E. Paul BIYA **H.E. Paul BIYA**

Président de la République du Cameroun

President of the Republic of Cameroon



Les services de proximité à la population, s'agissant notamment de la fourniture en eau, en électricité, et en soins de santé, bénéficieront d'une attention spéciale.

La carte sanitaire de notre pays se densifie chaque année, avec la construction d'une centaine de Centres de santé, de Centres Médicaux d'Arrondissement et d'Hôpitaux de district.

Nous allons poursuivre nos efforts, afin de faire bénéficier à nos populations des soins de santé de qualité et accessibles à tous. C'est dans cette optique, que j'ai donné au Gouvernement, l'instruction de parachever les réflexions relatives à la mise en place progressive de la Couverture Santé Universelle.



*Message à la Nation
Yaoundé, 31 décembre 2017*



Community outreach services, notably water, electricity and health care will be given special attention.

Our country's health map is getting denser each year, with the construction of about one hundred health centres, sub-divisional medical centres and district hospitals.

We will continue our efforts to provide quality and universal health care to our population. In this regard, I have instructed the Government to finalize discussions on ways to progressively establish a universal health coverage system



*Message to the Nation,
Yaounde, 31 December 2017*



4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

5 EDITO

- Les réponses de Paul BIYA
- Paul BIYA's Response

10 SPÉCIAL

- Message à la Nation à la veille de la Fête du 20 Mai
- Message to the Nation on the Eve of the National Day
- Don spécial aux 360 arrondissements du Cameroun
- Special Donation for the Fight against COVID-19

22 CARNET DIPLOMATIQUE

- La communauté internationale avec le Cameroun
- Cameroon-UN: Regular Consultations
- Cameroun-France. Le sens de la solidarité face au COVID-19
- Cameroon-France: A sense of Solidarity
- Cameroun-USA. Ensemble dans la lutte contre le COVID-19
- Cameroon-USA: Together in the Fight against COVID-19
- Célébration de la 11^{ème} Journée de la CEMAC
- Message du Chef de l'Etat, Président en exercice de la CEMAC
- 11th Edition of the CEMAC Day
- Speech by H.E. Paul BIYA, current President of CEMAC

34 FIRST LADY

- 35^{ème} édition de la Journée internationale de la femme
- Chantal BIYA avec les femmes pour la parité
- 35th International Women's Day
- Chantal BIYA with women for equality

42 DIGITAL

- Les Camerounais s'expriment en ligne
- Cameroonians express themselves online

48 AU CŒUR DE L'ACTION

- Actes du Chef de l'Etat
- Texts signed by the Head of State



Comme en 1984, les célébrations publiques marquant la Fête Nationale du 20 Mai, édition 2020, ont été annulées sur toute l'étendue du territoire national. Les circonstances ne sont cependant pas similaires. En 1984, le Cameroun se remet des tristes événements du 6 avril suite à une tentative avortée de renversement des institutions républicaines. Le Président Paul BIYA décide alors que la Fête Nationale se célébrera dans le recueillement, en mémoire de ceux qui ont perdu la vie par la faute de quelques compatriotes voulant entraver la marche de l'histoire. Dans un message à la nation le 17 mai 1984, le Chef de l'Etat demande à ses compatriotes, chacun dans une démarche empreinte de responsabilité et de patriotisme, de répondre à trois questions existentielles : « Pourquoi sommes-nous Camerounais ? Qu'est ce qui nous rend fiers de l'être ? Quel Cameroun voulons-nous pour nos enfants ? »

36 années plus tard, ces interrogations restent d'une ardente actualité.

Aujourd'hui, un autre phénomène aussi violent qu'inattendu, la pandémie de COVID-19, est venu bouleverser le cours de la vie nationale. Soucieux de la santé de ses concitoyens, Paul BIYA a décidé d'annuler les célébrations publiques du 20 Mai pour limiter les risques de propagation du COVID-19. Une fois de plus, le peuple camerounais tout entier doit manifester sa volonté de vivre dans un Cameroun uni, prospère et fraternel, en méditant sur la problématique de la construction nationale qui se dégage de l'interpellation du Chef de l'Etat évoquée ci-dessus.

As in 1984, the public celebrations marking the 2020 edition of the National Day, were cancelled throughout the national territory. The circumstances are however not similar.

In 1984, Cameroon recovered from the sad events of 6 April following a failed coup attempt. President Paul BIYA, therefore, decided that the National Day will be celebrated in meditation, in memory of those who lost their lives through the fault of some compatriots who wanted to hinder the progress of history. In a message to the nation on 17 May 1984, the Head of State asked his compatriots, each in an approach marked by responsibility and patriotism, to answer three existential questions: "Why are we Cameroonians? What makes us proud to be Cameroonians? What type of Cameroon do we want for our children?"

36 years later, these questions remain extremely topical.

Today, another sudden, violent and unexpected phenomenon, the COVID-19 pandemic, has turned the tide of national life. Concerned about the health of his fellow citizens, President Paul BIYA took another major decision to cancel public celebrations of the Unity Day to limit the risks of transmission. Once again, every Cameroonian must reflect on the Head of State's request mentioned above, while meditating on the malady with a strong will to live in a united, prosperous and fraternal Cameroon.

Par By

Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil / Minister, Director of the Civil Cabinet



Les réponses de Paul BIYA

Paul BIYA's Response

« La lutte contre le COVID-19 est manifestement la grande préoccupation de l'heure. Depuis son apparition au mois de novembre 2019 dans la ville de Wuhan en Chine, ce nouveau coronavirus ne cesse de provoquer l'effroi. Sa propagation rapide et foudroyante dans le reste du monde au début de l'année 2020, a amené l'OMS à le classer au rang de pandémie et à déclarer une urgence de santé publique de portée internationale. Des mesures drastiques de protection, à la fois hygiéniques, sociales et éthiques, ont été prises par les Etats pour tenter de freiner son expansion vertigineuse. Les grands rendez-vous culturels, politiques, sportifs, touristiques, etc., ont été annulés ou reportés *sine die*. L'activité économique a été considérablement ralentie. Pire encore, les populations confinées ou non, ne savent pas quand est-ce que cette crise sanitaire prendra fin. Pendant ce temps, les réponses médicales, en dépit de la mobilisation générale observée dans le monde, tardent à infléchir la courbe ascendante des nouvelles contaminations et des décès.

Le COVID-19 a plongé tout simplement le monde dans un état d'hibernation.

La comptabilité macabre a explosé presque partout, même si le continent africain, jusque-là, est considéré comme le moins touché, en espérant qu'il le restera définitivement. Pour ce qui est du Cameroun en particulier, le premier cas a été annoncé le 6 mars 2020, lorsqu'un ressortissant français de 58 ans, arrivé à Yaoundé le 24 février, a été diagnostiqué positif. Depuis lors, le nombre de cas augmente de jour en jour, malgré une riposte gouvernementale

“ The fight against COVID-19 is clearly the biggest challenge of the day. Since its outbreak in November 2019 in the city of Wuhan in China, this new coronavirus continues to cause terror. Its rapid and lightning spread to the rest of the world at the start of the year led the WHO to classify it as a pandemic and declare it a public health emergency of international magnitude. States have taken drastic hygienic, social and ethical protective measures to try to slow down its dizzying expansion. Major cultural, sporting, tourist, and other events have been cancelled or postponed indefinitely. Economic activity has slowed considerably. Worse still, people who are confined or not, do not know when this health crisis will end. Meanwhile, in spite of the general mobilization observed in the world, medical responses are slow to reverse the upward curve of new infections and deaths.

COVID-19 has simply plunged the world into a state of hibernation.

Macabre accounting has exploded almost everywhere, even if the African continent, hitherto considered the least affected with the hope that it will remain so definitively. With regard to Cameroon in particular, the first case was announced on 6 March 2020, when a 58-year-old French national who arrived in Yaoundé on 24 February was diagnosed positive. Since then, the number of cases is increasing day by day, despite a substantial government response, a method of proactive and ingenious intervention, masterfully led by the President of the Republic, H.E. Paul BIYA.

conséquence, une méthodologie d'intervention proactive et ingénieuse, dirigée de mains de maître par le Président de la République, S.E. Paul BIYA.

En effet, sans tambour ni trompette, le Chef de l'Etat a su mettre sur pied une stratégie cohérente et efficace contre cette pandémie, à la satisfaction des Camerounais pris dans leur grande majorité. La maladie a certes atteint le stade de la contagion communautaire, mais la situation reste maîtrisable. Cela grâce au courage de notre personnel soignant et à l'adhésion des populations qui doivent plus que jamais respecter scrupuleusement les mesures de protection prescrites par le Gouvernement; le soutien des partenaires bilatéraux et multilatéraux est aussi à relever.

Au demeurant, pour que le Cameroun sorte vainqueur de ce combat, il y a urgence à dépasser les divisions politiques, les différences tribales, culturelles ou religieuses. C'est dans cet esprit que dans son important message à la nation, le 19 mai 2020, le Président de la République a appelé à une « *union sacrée* » de tous les fils et filles de ce pays pour combattre cette épidémie. Il s'agit plus que jamais de faire triompher notre idéal commun, celui de poursuivre la construction nationale et de parvenir à l'émergence dans l'UNITE et la paix. La lutte contre le COVID-19 est une occasion pour tous les Camerounais de se poser de bonnes questions, de trouver de bonnes réponses et de répandre les bons gestes qui procéderont d'un élan de solidarité et de responsabilité partagée.

Il est de notoriété publique que les pandémies révèlent les forces et les faiblesses des systèmes de santé des pays, ainsi que les obstacles et les inégalités en matière d'accès aux soins. Le COVID-19 vient nous rappeler cette évidence et nous offrir une opportunité de dynamiser notre système de santé et progresser vers l'opérationnalisation de la couverture santé universelle.

En effet, alors que la demande d'accès aux soins augmente au Cameroun, le Président Paul BIYA, toujours en alerte, a instruit la création, sur l'ensemble du territoire, de centres de dépistage et de prise en charge des malades du COVID-19, dans le respect de la dignité humaine.

Indeed, without drumbeats or trumpets, the Head of State was able to put together a coherent and effective strategy against this pandemic, to the satisfaction of a vast majority of Cameroonians. The disease has certainly reached the stage of community contagion, but the situation seems manageable. This is thanks to the courage of our medical staff and the support of the population who more than ever have to follow the protective measures prescribed by the Government; the support of bilateral and multilateral partners should also be pointed out.

Moreover, for Cameroon to come out victorious in this fight, it is urgent to overcome political divisions, tribal, cultural and religious differences. It is in this spirit that the President of the Republic, in his important message to the Nation on 19 May 2020, called for a "*United front*" of all the sons and daughters of our country to fight this pandemic. It is more than ever before a question of the triumph of our common ideal namely, that of pursuing national construction and of achieving emergence in UNITY and peace. The fight against COVID-19 is an opportunity for all Cameroonians to ask themselves good questions, to find appropriate answers and to spread the good gestures which will emanate from a surge of solidarity and shared responsibility.

It is common knowledge that pandemics expose the strengths and weaknesses of the health systems of countries, as well as the barriers and inequalities in access to healthcare. COVID-19 reminds us of this evidence and offers us an opportunity to revitalize our health system and progress towards the operationalization of universal health coverage.

Indeed, while the demand for access to healthcare is increasing in Cameroon, President Paul BIYA, in his great wisdom, has instructed the creation, throughout the territory, of screening and care centres for patients with COVID-19, with respect for human dignity.

However, the fight against COVID-19 requires a good dose of civic responsibility, discipline and patriotism. Just as dangerous as the virus

Cependant, le combat contre le COVID-19 nécessite une bonne dose de civisme, de discipline et de patriotisme. La flopée de pseudos spécialistes et d'experts autoproclamés, qui déversent régulièrement dans les médias et les réseaux sociaux des connaissances parcellaires tout en submergeant le public de concepts mal maîtrisés, est tout aussi dangereuse que le virus lui-même. Ces bonimenteurs du chaos tentent de créer la peur, la panique, l'anxiété ou la dépression. Outre leur complaisance notoire, leur ignorance du sujet, leurs réactions négatives et irrationnelles contribuent gravement à accélérer le fléau et ses ravages. Et pourtant, la « *facebookratie* » actuelle n'offre pas de réponse à ce défi planétaire. Toutefois, il est fascinant de constater qu'à travers les âges, les réactions face à une pandémie demeurent globalement les mêmes.

Pour sa part, le Président Paul BIYA poursuit sa gestion rationnelle de cette crise sanitaire. Sa décision d'annuler les célébrations publiques de la Fête internationale du Travail et de la Fête Nationale du 20 Mai est un signe supplémentaire de son attachement à la biopolitique, mise en évidence par le souci de préserver la vie des Camerounais et de diminuer les foyers potentiels de propagation du virus.

Cette décision hautement appréciée, démontre que l'Etat ne saurait exister ni par lui-même, ni pour lui-même. Il est un outil au service de l'homme. La célébration de la Fête Nationale aurait perdu forcément tout son sens si elle venait contester cette réalité. Elle aurait perdu toute sa symbolique si elle devait se réduire à des manifestations parcellaires. Surtout dans des conditions de distanciation sociale et de limitation des rassemblements populaires, faisant abstraction de la ferveur populaire qui magnifie l'idéal d'unité nationale célébré en cette circonstance, car il n'y a pas d'Etat sans peuple.

Prenant la mesure des contraintes que les consignes de confinement font peser sur la population, le Chef de l'Etat a décidé, le 30 avril 2020, d'un assouplissement des mesures de restriction pour soulager les ménages les plus fragiles et soutenir les secteurs économiques durement impactés. Bien avant, il a créé un fonds de solidarité nationale doté d'une

itself is the slew of pseudo-specialists and self-proclaimed experts who routinely dump fragmented knowledge into the media and social networks while submerging the public with overwhelming concepts. These chaos barkers try to create fear, panic, anxiety or depression. Besides their notorious complacency and their ignorance of the subject, their negative and irrational reactions seriously contribute to accelerating the scourge and its ravages. And yet, the current "*facebookracy*" does not offer an answer to this planetary challenge. It is fascinating, however, to note that over the ages, responses to a pandemic have remained largely the same.

For his part, President Paul BIYA continues his rational management of this crisis. His decision to cancel the public celebrations of both the International Labour Day and the 20 May National Day is one more proof of his attachment to bio-politics, highlighted by the concern to preserve the health of Cameroonians and to reduce potential hotbeds that may spread the virus.

This highly appreciated decision demonstrates the fact that the state cannot exist either by itself or for itself. It is a tool at the service of man. The celebration of National Day would necessarily have lost all its meaning if it came to challenge this reality. It would have lost all of its symbolism if it had to be reduced to fragmented celebrations especially in conditions of social distancing and limitation of popular gatherings. It would have ignored the popular fervour which magnifies the ideal of National Unity celebrated on this occasion given that there is no state without people.

Taking into account the constraints that confinement orders have on the population, the Head of State decided on 30 April 2020 to relax the restrictive measures to relieve the most fragile households and to support the economic sectors that were hit hardest. Long before that decision he created a national solidarity fund with an initial envelope of one (1) billion FCFA to finance the fight against COVID-19. This is obviously not a variant on the flourishing solidarity market. The action of

enveloppe initiale d'un (01) milliard de FCFA pour financer la lutte contre le COVID-19. Ce n'est évidemment pas une variante sur le marché si florissant de la solidarité. L'action du Président Paul BIYA entend susciter un élan de fraternité et de sympathie sur la condition sociale des victimes qui encourent un risque vital absolu. C'est dans cet esprit qu'il a offert aux 360 arrondissements du pays, un don spécial en produits divers et en matériels médicaux d'une valeur de près de deux milliards de FCFA afin de faciliter l'exécution des mesures barrières. La Première Dame, Chantal BIYA, qui ne sait pas faire l'économie de sa charité, a aussi saisi cette opportunité pour appuyer la stratégie de son illustre époux en offrant, à travers le pays et par le biais de son association le Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), de nombreux dons de même nature.

Le Chef de l'Etat administre ainsi la preuve qu'il a pris à bras le corps la lutte contre le COVID-19 au Cameroun. Mais, le combat contre la pandémie n'a nullement arrêté la marche des autres affaires de l'Etat. C'est ainsi que le 21 avril 2020, le Président de la République a publié les résultats de l'enquête diligentée à la suite des incidents tragiques survenus en février dernier, dans la localité de Ngarbuh, région du Nord-Ouest. La communauté nationale et internationale a unanimement salué la lucidité et l'objectivité des décisions prises par le Chef de l'Etat, garant de la justice et des droits de tous ses concitoyens, au terme d'investigations transparentes ayant pour seule préoccupation, la manifestation de la vérité.

En effet, au Cameroun de Paul BIYA, il demeure constant qu'à la suite d'une bavure de cette nature, l'Etat sache rétablir les victimes civiles aussi bien dans leur dignité que dans leurs droits, et réparer les torts. L'intérêt le plus probant de cette démarche du Chef de l'Etat réside dans la reconnaissance d'une injustice. Celle-ci, couplée à l'acceptation d'une réparation, participe de la désescalade et de l'apaisement des esprits. C'est encore là une réponse de Paul BIYA à l'invasion d'un autre virus, celui de l'indiscipline et de l'injustice.

President Paul BIYA is intended to generate a surge of fraternity and sympathy on the social condition of the victims who run an absolute vital risk. It is in this spirit that he offered to the 360 subdivisions of the country, a special donation in various products and medical materials worth nearly 2 billion FCFA. This is aimed at facilitating the implementation of the barrier measures. The First Lady, Chantal BIYA, who does not hesitate to show her charity, also seized this opportunity to support the strategy of her illustrious husband by offering, across the country and through her association the Circle of the Friends of Cameroon (CERAC), many similar donations.

In this way, the Head of State thus proves to sceptics that he has fully taken up the fight against COVID-19 in Cameroon. Notwithstanding, the fight against the pandemic has in no way stopped the progress of other state affairs. Thus, on 22 April, the President of the Republic published the results of the investigation carried out following the tragic incidents of last February, in the locality of Ngarbuh, in the North West Region. The national and international community unanimously praised the lucidity and objectivity of the decisions taken by the Head of State, the guarantor of justice and the rights of all citizens, after the transparent investigations during which the manifestation of the truth was the main concern.

Indeed, in Paul BIYA's Cameroon, it goes without saying that following a blunder of this nature, the State restores civilian victims in their dignity as well as in their rights, and repairs the damage. The most convincing interest of this approach of the Head of State therefore lies in the recognition of injustice. This, coupled with the acceptance of reparation, participates in de-escalation and appeasement. This, again, is a response from Paul BIYA to the invasion of another kind of virus, that of indiscipline and injustice.



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 17 mars

🇸🇬 Together, let's bar the spread of the coronavirus. I count on your citizenship, courage and sense of responsibility.
#PaulBiya
#COVID19
#Cameroon



Dear compatriots, the world is facing a serious and unprecedented health crisis. It will affect our daily lives and economy.

I urge you to strictly respect the guidelines of the Government and WHO.

Together, let's bar the spread of the coronavirus.

I count on your citizenship, courage and sense of responsibility.



H.E. Paul BIYA

President of the Republic of Cameroon

#COVID19 - #PaulBiya - #Cameroon - @PR_Paul_BIYA
www.prc.cm

President Paul BIYA et 9 autres



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 17 mars

🇸🇬 Ensemble nous devons barrer la voie à la propagation du #coronavirus. Je compte sur votre civisme, votre courage et sur votre sens des responsabilités.

#PaulBiya
#COVID19
#Cameroun



Chers compatriotes, le monde fait face à une crise sanitaire grave et sans précédent. Elle va impacter nos comportements quotidiens et notre économie.

Je vous invite à respecter scrupuleusement les prescriptions du Gouvernement et de l'OMS.

Ensemble nous devons barrer la voie à la propagation du coronavirus.

Je compte sur votre civisme, votre courage et sur votre sens des responsabilités.



S.E. Paul BIYA

Président de la République du Cameroun

#COVID19 - #PaulBiya - #Cameroon - @PR_Paul_BIYA
www.prc.cm

President Paul BIYA et 9 autres



Bataille rangée contre le COVID-19

Pitched Battle against COVID-19

Dans une communication très attendue, dense et séduisante, le Président de la République, S.E. Paul BIYA, s'est adressé à la nation le 19 mai 2020, à la veille de la Fête Nationale, pour remobiliser les Camerounais dans la lutte contre le COVID-19. Le Chef de l'Etat a su jouer à fond sa partition dans ce combat qui nous interpelle tous.

Face aux défis que pose la crise sanitaire actuelle, le Président Paul BIYA convoque le sens des responsabilités et de discipline des Camerounais.

Le propos du Chef de l'Etat frappe surtout par son effet mobilisateur. Il reflète bien le sens de sa démarche politique en évaluant clairement les enjeux de la situation ; en indiquant les perspectives et les valeurs des choix politiques opérés en fonction des capacités de notre pays. Il n'impose pas de solution définitive, ni de modèle tout fait, pas plus sur les questions sanitaires que sur les projections sociales et économiques qui en découlent. Il convie tous les Camerounais à trouver ensemble des solutions à cette crise inédite, tout en faisant confiance au Gouvernement.

La grande majorité des Camerounais se sent interpellée et concernée par cet appel vibrant et réagit favorablement dans le sens souhaité par le Président de la République. Car la pandémie de COVID-19 nous plonge tous dans une crise qui bouleverse nos modes de vie et nos certitudes. C'est tous ensemble, unis derrière le Chef de l'Etat, que nous en sortirons vainqueurs.

The President of the Republic, H.E. Paul BIYA, addressed the Nation on 19 May 2020, on the eve of the 48th National Day, to remobilize Cameroonians in the fight against the COVID-19. The much-awaited speech was dense and insightful. The Head of State has been fully involved in this fight that challenges us all.

Faced with the challenges posed by the current health crisis, President Paul BIYA summoned Cameroonians to exercise a sense of responsibility and discipline.

The Head of State's message had a powerful mobilising effect. It clearly assessed the challenges of the situation; by indicating the positions and the impact of the political choices made according to the country's capacity. There is no definitive solution, no ready-made model, no more on health issues than on the resulting social and economic projections. He invited all Cameroonians to find a set of solutions to this unprecedented crisis, while trusting the government.

The vast majority of Cameroonians should adhere to this vibrant appeal and react favourably in the direction desired by the President of the Republic. Because of the COVID-19 pandemic, we are all plunged into a crisis that is upsetting our life styles and our certainties. We will emerge victorious if we stay together and united behind the Head of State.



Camerounaises, Camerounais,

Mes chers compatriotes,

Je ne m'adresse pas habituellement à vous à la veille de notre Fête Nationale. Elle est traditionnellement l'occasion de célébrer, dans la joie, notre unité nationale ainsi que les valeurs de notre République et de notre démocratie.

Aujourd'hui, le contexte est différent. Comme la plupart des pays du monde, le Cameroun est atteint par le COVID-19. Notre système de santé est mobilisé pour combattre cette grave maladie. Diverses dispositions, annoncées par le Premier Ministre, ont été prises pour freiner la propagation. Il est impératif que les consignes qui ont été données (port de masques, distanciation

Fellow Cameroonians,

My dear compatriots,

I usually do not address you on the eve of our National Day. Traditionally, this is an occasion to celebrate, with joy, our national unity as well as our republican and democratic values.

Today, the context is different. Cameroon, like most countries in the world, has been affected by COVID-19. Our health system is mobilized to combat this terrible disease. Various measures have been taken to stem the spread of the disease as announced by the Prime Minister. It is necessary to scrupulously follow all the instructions that have been issued (wearing of face

physique, lavage fréquent des mains) soient scrupuleusement respectées. Il y va de la santé de tous et de chacun.

Dans ces conditions, il n'était pas possible que les festivités qui marquent notre Fête Nationale soient maintenues, en raison des rassemblements que cela implique. Ce n'est évidemment pas de gaieté de cœur que j'ai dû prendre cette décision. Mais ma préoccupation principale étant la protection de la santé de mes compatriotes, il n'y avait pas d'hésitation possible.

La plupart d'entre vous ont bien compris que devant le danger sournois que représente le COVID-19, il convenait de mettre de côté les querelles politiciennes et de présenter un front commun. Certains dirigeants politiques qui n'appartiennent pas à la majorité gouvernementale se sont exprimés dans ce sens. Je les en remercie.

Nous avons eu également la satisfaction de recevoir l'aide et les encouragements de pays amis, d'organisations internationales, de dirigeants d'entreprises nationales et étrangères, ainsi que de diverses personnalités comme M. Jack MA de la fondation Alibaba. Je veux ici les remercier en votre nom.

Mes chers compatriotes,

La première chose que je voudrais vous dire en ce jour est de ne pas céder à la panique, et de ne pas croire les fausses informations véhiculées par les réseaux sociaux notamment. Le défi est certes grand, mais nous sommes capables de le relever ensemble comme nous l'avons fait en de nombreuses autres circonstances.

Je veux aussi que vous sachiez que le Gouvernement, sous mon impulsion, fait le maximum possible pour nous sortir de cette grave crise sanitaire.

Comme je l'ai dit, les mesures de protection ont d'ores et déjà été prises pour contrer la propagation du COVID-19 sur notre territoire.

Malgré cela, le nombre de personnes infectées augmente de jour en jour, apportant la preuve que la lutte contre cette pandémie est complexe et difficile. J'invite donc chacun de vous à s'y impliquer personnellement. Il est essentiel que les mesures qui ont été indiquées soient

masks, social distancing, frequent hand washing). This is crucial for the health of everyone.

Under these circumstances, it was not possible to maintain the festivities marking the celebration of our National Day due to the gatherings it entails. Of course, it was with some reluctance that I took this decision. However, since my main concern is to preserve the health of my fellow compatriots, there was no room for hesitation.

Most of you have understood that it is necessary to put aside political squabbles and adopt a common front in the face of the insidious danger posed by COVID-19. Some political leaders who do not belong to the ruling majority shared this view. I thank them for that.

We have also had the pleasure of receiving assistance and encouragement from friendly countries, international organizations, national and foreign business leaders, as well as various personalities such as Mr Jack MA of the Alibaba Foundation. I wish to thank them here and now on your behalf.

My dear compatriots,

The first thing I would like to tell you today is not to panic and not to believe in fake news conveyed especially by social media. Admittedly, this is a daunting challenge. However, we can meet it together as we did in many other circumstances.

I also want you to know that the Government, at my behest, is doing its utmost to bail us out of this serious health crisis.

As I have said, protective measures have already been taken to counter the spread of COVID-19 in our territory.

Despite these efforts, the number of infected persons keeps increasing daily, thus indicating that the fight against this pandemic is complex and difficult. I therefore call on each and every one of you to get involved. Each of us must comply with the measures that have been taken. This is one of the conditions for us to achieve the desired victory against the virus.

I strongly urge all political, religious and opinion leaders, all officials of associations, all traditional rulers and all dignitaries to fully participate in the fight

absolument respectées par chacun de nous. C'est une des conditions de la victoire que nous voulons tous remporter contre ce virus.

J'invite particulièrement tous les responsables politiques, tous les hommes de religion, tous les leaders d'opinion, tous les responsables d'associations, tous les chefs traditionnels et tous les corps constitués à continuer à s'investir pleinement dans ce combat contre le COVID-19. Bien entendu, tout ceci dans le cadre fixé par le Gouvernement et dans le respect des lois et règlements de la République.

Mes chers compatriotes,

Sans plus attendre, je voudrais m'associer à la douleur des familles qui ont perdu leurs proches des suites de cette terrible maladie. J'adresse mes encouragements aux malades encore hospitalisés dans nos formations sanitaires et leur souhaite un prompt rétablissement. Je demande par ailleurs aux personnes testées positives de respecter scrupuleusement les règles de confinement.

Je tiens également à saluer l'extrême courage du corps médical camerounais et de ceux qui l'assistent. Avec les moyens qui sont les nôtres, ils font le maximum pour soigner les personnes infectées. En effet, ils ne baissent pas les bras face à la gravité de l'infection au COVID-19. La Nation, par ma voix, les en félicite et les encourage à persévérer dans cette voie.

Comme vous le savez, depuis l'apparition de cette pandémie dans notre pays, à côté des mesures de protection dont j'ai déjà parlé, un Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus a été mis en place. J'ai pris des dispositions pour que, dans la limite de nos moyens présents, il soit alimenté, dans un premier temps, à hauteur d'un milliard de francs CFA. En fonction de l'évolution des besoins sur le terrain, des ressources nouvelles pourraient y être apportées.

C'est pour moi le lieu de féliciter les concitoyens qui ont déjà versé des contributions. J'invite ceux qui le peuvent, à en faire autant. La solidarité nationale l'exige.

Dans le combat qui est le nôtre aujourd'hui, le Gouvernement s'emploiera à poursuivre la lutte contre toute instrumentalisation ou exploitation politique, économique ou sociale de cette tragédie.

against COVID-19. Of course, this should be done within the framework defined by the Government and in compliance with the laws and regulations of the Republic.

My dear compatriots,

I would now avail myself of this opportunity to extend my sympathy to the families that have lost loved ones to this terrible disease. I extend my heartfelt encouragement to patients admitted to our hospitals and wish them a speedy recovery. I also call on those who have tested positive to strictly adhere to the rules of confinement.

I also wish to hail the courage of Cameroonian health professionals and those assisting them. With the resources available to us, they are doing the utmost to treat those infected with the disease. Indeed, they are not giving up in the face of the gravity of COVID-19 infection. The Nation, through me, congratulates and urges them to keep it up.

As you are aware, following the outbreak of the pandemic in our country, a Special National Solidarity Fund to Fight the Coronavirus has been set up, in addition to the protective measures I have already mentioned. I have taken measures, within the limits of existing resources, to ensure its initial replenishment with the sum of one billion CFA francs. Additional resources could be provided depending on changing needs on the ground.

I take this opportunity to congratulate our fellow citizens who have already made contributions. I call on those who can, to do same. National solidarity so requires.

In our current struggle, the Government will go to great lengths to combat any manipulation or exploitation of this tragedy for political, economic or social ends.

My dear compatriots,

I would now like to draw your attention to the economic consequences of this health crisis.

Today, we are facing new challenges resulting from the collapse of stock markets, falling commodity prices and an unexpected sharp decline in trade. The coronavirus pandemic will therefore have a negative impact on the global economy as well as our economy.

Of course, we will have to return subsequently to the

Mes chers compatriotes,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur les conséquences économiques de cette crise sanitaire.

Nous nous trouvons aujourd'hui en face de nouveaux défis liés à la forte baisse des places boursières, à la chute des cours des matières premières et à un fort ralentissement imprévu de nos échanges commerciaux. La pandémie du Coronavirus a donc un impact négatif sur l'économie mondiale ainsi que sur la nôtre.

Il nous faudra, bien sûr, retrouver plus tard le chemin de la croissance tout en veillant à ce que, pendant cette période d'incertitude et de difficulté, les emplois soient préservés dans la mesure du possible.

J'invite le Gouvernement à continuer à se mobiliser comme il l'a fait depuis le début de cette crise sanitaire. Dans un contexte social inédit, il devra en particulier se montrer ingénieux et inventif pour maintenir nos équilibres financiers, contenir le taux d'inflation, assurer la continuité du service public, notamment dans le secteur éducatif, et réguler l'activité économique de manière à sauvegarder la stabilité et la paix sociales.

Sur le plan sanitaire, malgré la progression des cas détectés positifs au Coronavirus, la situation reste maîtrisable. Nous n'épargnerons donc aucun effort pour limiter la propagation du virus et réduire le taux de mortalité induit par cette pandémie.

La crise sanitaire mondiale due au Coronavirus va sans doute provoquer un tournant dans le fonctionnement de notre société. Elle exige, dès à présent, de poursuivre le renforcement de nos structures sanitaires, de densifier notre offre de soins et, surtout, de remettre à jour certains de nos projets et programmes de développement.

D'autre part, devant l'épreuve, notre système de santé devra se montrer encore plus efficace. Les autres pathologies qui affectent tout autant les Camerounais ne doivent pas être négligées. Il doit en être de même du programme habituel de vaccination. C'est pourquoi des centres spécialisés de prise en charge des malades du COVID-19 ont été aménagés à Yaoundé et à Douala. D'autres sont en voie de l'être dans les chefs-lieux de régions et de départements.

path of growth, while ensuring that jobs are preserved as much as possible during this period of uncertainty and difficulty.

I urge the Government to continue to be mobilized as it has been doing since the outbreak of this health crisis. In an unprecedented social context, it should, in particular, be resourceful and inventive to maintain our financial balances, contain the rate of inflation, ensure the continuity of public service, especially in the education sector, and regulate economic activity so as to safeguard social stability and peace.

On the health front, despite the increase in the number of people tested positive for the coronavirus, the situation can be brought under control. We will therefore spare no effort to check the spread of the virus and reduce the mortality rate resulting from the pandemic.

The global health crisis triggered by COVID-19 will undoubtedly mark a turning point in the functioning of our society. It requires that we continue to strengthen our health facilities, scale up our healthcare services and, above all, update some of our development projects and programmes.

On another note, in the face of this ordeal, our health system must be more efficient. The other diseases affecting Cameroonians just as much must not be neglected. The same should apply to the routine immunization programme. That is why specialized COVID-19 treatment centres have been set up in Yaounde and Douala. Others are being established in regional and divisional headquarters.

My dear compatriots,

Before concluding, I think it is necessary to briefly review the protective measures put in place to stem the spread of the coronavirus. Most have already been implemented and are certainly contributing to slowing down the spread of the pandemic.

Mes chers compatriotes,

Avant de conclure, j'estime nécessaire de revenir quelques instants sur les mesures de protection mises en œuvre pour enrayer la propagation du coronavirus. La plupart sont déjà appliquées et contribuent certainement à ralentir la diffusion de la pandémie.

Mais, en considération de l'évolution de la situation sanitaire et des effets du COVID-19 sur notre vie économique et sociale, un certain réajustement devenait indispensable. J'ai alors instruit le Premier Ministre, qui s'était déjà exprimé à deux reprises sur ce sujet, de reprendre la parole pour annoncer de nouvelles mesures et en adapter d'autres déjà en application. Ce qu'il a fait le 30 avril avec toute la clarté nécessaire.

Sans revenir sur le détail des 19 mesures édictées à la fin du mois dernier, je voudrais en préciser l'esprit. Il s'agissait essentiellement d'atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie nationale et sur la vie des ménages les plus fragiles. En tirant les leçons encourageantes de notre stratégie de riposte contre le COVID-19, il a été possible de prendre des mesures d'assouplissement et de soutien au bénéfice des secteurs économiques concernés et des personnes les plus touchées par la pandémie.

Ces mesures visent notamment :

- à faciliter la vie sociale et les déplacements des individus,
- à suspendre le versement de certains impôts, taxes et cotisations,
- à soutenir les entreprises en difficulté,
- et à relever le niveau des allocations familiales et de certaines pensions.

Il va de soi que ces assouplissements ne nous dispensent pas d'observer les « gestes barrières » visant à limiter la propagation de la pandémie, et en particulier le port du masque dans l'espace public ainsi que l'interdiction des rassemblements.

Je demande donc aux Camerounaises et aux Camerounais de faire confiance aux pouvoirs publics. Le Gouvernement est pleinement conscient de la gravité de la situation et est prêt à prendre toutes les mesures nécessaires. Déjà, je peux affirmer ceci :

However, in view of developments in the health situation and the effects of COVID-19 on our economic and social life, it was necessary to make some readjustments. I therefore instructed the Prime Minister, who had already made two statements on the issue, to announce new measures and adapt others already being implemented. This was done on 30 April with all the necessary clarity.

I would like to specify the spirit of the 19 measures taken late last month without revisiting the details. The aim was basically to mitigate the impacts of the pandemic on the national economy and the life of the most fragile households. The encouraging lessons learnt from our COVID-19 response strategy enabled us to take relief and support measures for the economic sectors and persons most affected by the pandemic.

These measures seek, among other things, to:

- ease social life and the movement of persons;
- suspend the payment of some taxes, dues and contributions;
- support ailing businesses; and
- increase the amount of family allowances and some retirement benefits.

It goes without saying that these relief measures do not exempt us from complying with "barrier gestures", particularly the wearing of face masks in public places as well as the ban on public gatherings, aimed at checking the spread of the pandemic.

I therefore call on Cameroonians to have trust in public authorities. The Government is fully aware of the gravity of the situation and is prepared to take all necessary measures. I can already state that:

- as soon as a treatment is found, steps will be taken to put it at the disposal of our fellow citizens; before that,
- the wearing of face masks in public places will be mandatory until further notice.

To that end, the local industry should continue to engage in the manufacture of face masks and alcohol-based solutions in strict compliance with Government and WHO prescribed standards.

Pitched Battle against COVID-19

- dès qu'un traitement sera disponible, le nécessaire sera fait pour le mettre à la disposition de nos concitoyens ; avant cela,
- le port du masque dans l'espace public restera obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

A cet effet, l'industrie locale doit continuer à s'investir dans la fabrication des masques et des gels hydro-alcooliques, dans le strict respect des normes prescrites par le Gouvernement et l'OMS.

Je sais pouvoir compter, une fois de plus, sur votre patriotisme, votre sens des responsabilités et votre courage pour qu'ensemble, nous parvenions à vaincre ce fléau qui touche la planète entière. Dans ce cadre, évitons de stigmatiser ceux qui sont atteints par la maladie. Chacun doit se sentir concerné et apporter sa contribution au combat contre la propagation de ce virus. N'oublions pas que la négligence d'une seule personne peut nuire gravement à l'ensemble de la communauté. Ne baissons donc pas la garde.

Camerounaises, Camerounais,
Mes chers compatriotes,

Vous l'aurez compris, il nous faudra beaucoup d'efforts pour mener la lutte contre le COVID-19 qui peut devenir une menace à la stabilité de nos Etats.

Dans cette période difficile, nous devons rester un peuple uni, solidaire et discipliné.

J'en appelle donc à une sorte d'« union sacrée » de toutes les forces vives de la Nation pour combattre la pandémie du Coronavirus. Je salue à ce propos, une nouvelle fois, l'attitude de la quasi-totalité des dirigeants politiques et des autorités religieuses qui ont accepté de se joindre à ce combat national. J'encourage également tous les efforts visant à mettre au point un traitement endogène du COVID-19. Consacrons toutes nos énergies à la lutte contre cet ennemi commun.

Vive la République !

Vive le Cameroun !

I know I can once again count on your patriotic spirit, your sense of responsibility and your courage to enable us to collectively overcome this scourge that is affecting the entire planet. In this connection, we should avoid stigmatizing those suffering from the disease. Everyone must feel concerned and contribute their quota to the fight against the spread of the virus. We should bear in mind that negligence by a single individual can seriously harm the entire community. We should therefore not be complacent.

Fellow Cameroonians,

My dear compatriots,

You have certainly understood that we need to make a lot of efforts to fight COVID-19 that may pose a threat to the stability of our states.

During this difficult period, we must remain a united, supportive and disciplined people.

I therefore appeal for a kind of "united front" of all the vital forces of the Nation against the coronavirus pandemic. In that connection, I commend, once again, the attitude of virtually all political leaders and religious authorities who have accepted to join in this national struggle. I also encourage all efforts geared towards developing an endogenous cure for COVID-19. Let us channel all our energies towards fighting this common enemy.

Long live the Republic!

Long live Cameroon!



Paul BIYA, une munificence à toute épreuve

Paul BIYA, all-round Generosity

Pour encourager les populations, les plus reculées de l'intérieur du pays comme celles des métropoles, à exécuter les gestes barrières prescrits par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19, le Président de la République, S.E. Paul BIYA, a offert aux 360 arrondissements du Cameroun des dons avoisinant deux (02) milliards FCFA, composés de produits divers et de matériels médicaux. Une telle munificence mérite la reconnaissance des bénéficiaires, bien que l'illustre donateur soit coutumier du fait.

Si en pareille circonstance, la plupart des hommes politiques sont portés à l'exercice oratoire, en épuisant parfois le lexique hyperbolique de la compassion envers les personnes affectées, pour le Président Paul BIYA, seules les actions sont porteuses des plus grandes vertus, car elles dévoilent la qualité de l'âme.

In order to encourage the population in the rural and urban areas of the country in the implementation of preventive measures prescribed by the Government within the framework of the fight against the spread of COVID-19, the President of the Republic, H.E. Paul BIYA, offered various products and medical materials worth two billion FCFA to the 360 Subdivisions of Cameroon. Naturally, such largess deserves the recognition of the beneficiaries, although the illustrious donor is accustomed to such acts of benevolence.

If in similar circumstances politicians are more involved in oratory, sometimes exhausting the hyperbolic lexicon of compassion towards the affected persons, with President Paul BIYA only actions carry the greatest virtues, because they reveal the quality of the soul.

A travers ce geste, le Chef de l'Etat continue d'écrire les plus étonnantes pages de sa générosité légendaire. Geste qui est en conformité avec les paroles du sage chinois Lao Tseu (-571 -531 avant J-C) qui disait : « *Le sage sait que plus il donne aux autres, plus il a pour lui-même* », ainsi qu'avec cette pensée du poète espagnol Miguel de Cervantès (1547-1616) : « *Que celui qui a donné se taise ; que celui qui a reçu parle* ».

Sans tambour ni trompette, l'humaniste Paul BIYA a développé l'art de répondre aux besoins de son peuple, davantage commandé par sa grandeur d'âme que par le calcul politique qui enferme certains dans l'agitation. Ce don présidentiel prouve bien que la politique devrait viser les mêmes fins que la morale. Grâce à son humilité, sa finesse d'esprit, son élégance et son altruisme, le Chef de l'Etat a, une fois de plus, pu se distinguer.

Ce geste du Président de la République constitue en fin de compte, une invitation concrète à tous et à chacun au respect des mesures de protection prescrites par le Gouvernement et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin de vaincre le COVID-19 et de reprendre notre marche vers l'émergence.

Through this gesture, the Head of State continues to write the most astonishing pages of a proverbial generosity. Just like the Chinese scholar Lao Tse (571 to 531 B.C.) who said "*The wise know that the more they give to others, the more they have*", the attitude of President Paul BIYA has turned out to be in conformity with the adage quoted from the Spanish poet Miguel de Cervantes (1547 - 1616): "*Let he has given be quiet, while he who receives speaks out*".

Without drums or trumpets, the humanist developed the art of reaching to the needs of his people, more driven by necessity than by a utilitarian desire that traps some in a maniacal blindness of judgment. The demonstration of this presidential gift proves that politics, with its primary purpose, should share the same ends as morality. The intelligence of the Head of State has once again allowed him to distinguish himself, thanks to his humility, the finesse of his mind, his elegance and his altruism.

To protect ourselves and each other, let's respect the measures laid down by the Government and the World Health Organisation (WHO) in order to defeat the coronavirus (COVID-19) and carry on with our march towards emergence. President Paul BIYA's appeal is for his compatriots to showcase courage, civility and responsibility in this fight. The creation of a national solidarity fund and the implementation of a series of measures has strengthened the intervention system with the support of a vast majority of Cameroonians.









La Communauté internationale avec le Cameroun Cameroun-UN: Regular Consultations

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale, François Louncény Fall, a été reçu en audience le 13 mai 2020 au Palais de l'Unité par le Président de la République, Paul BIYA. Cette concertation a porté sur les questions concernant la situation politique, économique et sociale du Cameroun et de la sous-région, dans un contexte sanitaire marqué par la pandémie de COVID-19.

La visite à Yaoundé du Représentant Spécial d'Antonio Guterres confirme, si besoin en était, le soutien de l'Organisation des Nations Unies à la stratégie du Gouvernement camerounais pour contrer la propagation de la pandémie de COVID-19. Il s'agit d'une part, des mesures de prévention telles que la fermeture des écoles et universités, les restrictions diverses, la distanciation sociale, le renforcement des gestes en matière d'hygiène publique et privée, le dépistage et la prise

As part of regular consultations between the world governing body and Cameroon, the Head of State His Excellency Paul BIYA granted audience to François Louncény Fall on 13 May 2020. The Special Representative of the UN Secretary General and Head of the UN Regional Office for Central Africa was dispatched to Yaoundé by Mr. Antonio Gueterres for discussions on several issues with the President of the Republic.

The United Nations has always assisted Cameroon in its fight against several diseases, especially malaria and other tropical ailments that affect our population. It is therefore understandable that with the current situation in the world where the COVID-19 pandemic has plundered many lives and grounded the economies of both poor and rich countries, the United Nations should share its expertise and experience with Cameroon.

Head of State's Audiences

en charge des malades et, d'autre part, des mesures d'assouplissement pour soutenir les secteurs économiques les plus touchés par les restrictions et pour soulager les ménages les plus fragiles. «*Je saisis l'occasion pour apporter le soutien total des Nations Unies à toutes les initiatives qui sont prises ...*», a déclaré M. Louncény Fall au terme de l'audience avec le Président Paul BIYA.

Le conflit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a également occupé une part importante de cet entretien où le Chef de l'Etat a réaffirmé ses options pour ramener la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU s'est réjoui de rencontrer un Chef d'Etat avisé et serein, déterminé à relever tous ces défis avec le soutien de la communauté internationale et du peuple camerounais soudé et solidaire.

The UN is also pre-occupied with economic issues affecting our country and the Economic Community of Central African States (ECCAS), hence the exhortation of the special envoy for greater integration in the sub-region as the way forward.

As a partner in the life and history of Cameroon, the United Nations continues to be concerned about the socio-political issues affecting some parts the country and to give advice and encouragement for all the measures undertaken to bring serenity and hope to all those affected. The UN Envoy had an opportunity to discuss all these issues with the Head of State and was pleased to note his availability and determination to work for the stability and unity of the country.





Cameroun-France. Le sens de la solidarité face au COVID-19 Cameroon - France: A sense of Solidarity

Le Président de la République, S.E. Paul BIYA, a reçu en audience au Palais de l'Unité, le 16 avril 2020, S.E. Christophe Guilhou, Ambassadeur de France au Cameroun. Au menu d'un long entretien, la lutte contre le coronavirus (COVID-19) qui frappe le monde entier, avec des centaines de milliers de morts et la grave crise économique que cette pandémie entraîne dans son sillage. Cette audience établit, s'il en était encore besoin, l'exigence de solidarité entre les Etats pour vaincre un nouvel ennemi coriace de l'humanité.

The President of the Republic, His Excellency Paul BIYA received in audience H.E. Christophe Guilhou, French Ambassador to Cameroon at the Unity Palace on 16 April 2020. Top on the agenda was the fight against the coronavirus (COVID-19) pandemic that is hitting the entire planet, with tens of thousands of deaths and an economic meltdown. This was another occasion to strengthen solidarity between both countries against this invisible enemy of humanity.

Cette solidarité doit être distinguée de l'altruisme, propension à se porter au secours de l'autre par devoir moral, sans qu'il y ait nécessité de réciprocité. Elle n'est pas non plus un signe de bonne coopération où chacun travaille pour préserver l'intérêt général des parties. C'est un sentiment d'unité et de responsabilité partagée face à un malheur. Elle caractérise le lien fraternel qui unit le destin de tous les hommes, les uns aux autres. C'est une démarche humaniste qui fait prendre conscience que tous les hommes appartiennent à la même communauté d'intérêt.

En épluchant le contenu des échanges entre le Président Paul BIYA et l'Ambassadeur Christophe Guilhou, l'on est forcé d'apprécier, à la suite du Chef de l'Etat, le soutien de la France au Cameroun dans cette dure épreuve, tant dans la gestion domestique de la crise que dans la manière de préparer la secousse économique et sociale qui se profile, au regard des contingences du système économique mondial, qui vont indubitablement heurter les économies fragiles comme celle du Cameroun.

Si notre système de santé a montré son efficacité face à ce fléau malgré la complexité de sa survenue et la rapidité de son expansion, si les Camerounais, dans leur large majorité, ont spontanément suivi les consignes du Gouvernement pour freiner la propagation de l'épidémie, si le Chef de l'Etat, dans sa grande sagesse, a su synchroniser les phases de la riposte en fonction de l'évolution de la maladie et des ressources disponibles, il reste que de nombreux facteurs échappent à notre contrôle, en raison d'un environnement international essentiellement évanescent.

Par des gestes tangibles et adaptés (rôle pivot de l'Institut Pasteur, assistance sanitaire et scientifique, moratoire sur le remboursement de la dette, etc.), la France a assumé son rôle de puissance mondiale pour empêcher la dégradation du rapport intégral entre santé et développement humain en vue de la prospérité au Cameroun. Le Chef de l'Etat ne pouvait que saluer cette démarche qui consolide sa politique sociale, en ce septennat des « Grandes Opportunités ».

This team effort must be distinguished from altruism, propensity to come to the aid of the other by moral duty, without any need for reciprocity. Nor is it a sign of good cooperation where everyone works to preserve the general interest of the parties. It's a feeling of unity and shared responsibility when faced with misfortune. It characterises the fraternal bond which unites the destiny of all men, to one another. It is a humanist approach which makes us realise that all men belong to the same community of interest.

After examining the content of the exchanges between President Paul BIYA and Ambassador Christophe Guilhou, we are forced to appreciate, following the Head of State, the support of France in Cameroon in this difficult ordeal, both in the domestic management of the crisis towards emerging economic and social shocks, in light of the contingencies of the world economic system which will undoubtedly hit fragile economies like that of Cameroon.

If our health system has shown its effectiveness in the face of this scourge despite the complexity of its occurrence and the speed of its expansion; if Cameroonians, in their vast majority have spontaneously followed the instructions of the Government to curb the spread of the epidemic; if the Head of State, in his great wisdom, knew how to synchronise the phases of the response according to the evolution of the disease and the resources available; then it is imperative to note that many factors are beyond our control due to an essentially ephemeral international environment.

Through tangible and appropriate actions (health and scientific assistance, moratorium on debt repayment, etc.), France has assumed its role as a world power to prevent the deterioration of the integral relationship between health and human development with a view to prosperity in Cameroon. The Head of State could not but welcome this step which consolidates his social policy, in this mandate of "Great Opportunities".



Cameroun-USA. Ensemble dans la lutte contre le COVID-19 Cameroon-USA: Together in the Fight against COVID-19

Face à la pandémie de coronavirus (COVID-19), le Cameroun sait pouvoir compter sur ses amis. C'est ce qui ressort de l'audience accordée par le Président de la République, S.E. Paul BIYA, au Palais de l'Unité, le 11 mars 2020, à l'Ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun, Peter Henry Barlerin.

Les entretiens entre le Chef de l'Etat et le diplomate américain ont essentiellement porté sur le dispositif de riposte contre la pandémie de COVID-19 au Cameroun. A cet effet, le Centre National des Opérations des Urgences de Santé, construit grâce à la coopération américaine, constitue l'un des maillons forts de la stratégie gouvernementale de riposte. Il a bénéficié d'une dotation d'environ 71 millions de FCFA de la part des Etats-Unis.

Faced with the coronavirus pandemic (COVID-19), Cameroon knows it can count on its friends. This was justified during an audience granted by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA at the Unity Palace on 11 March 2020 to the United States Ambassador to Cameroon, H.E. Peter Henry Barlerin. If in similar circumstances politicians are more involved in oratory, sometimes exhausting the hyperbolic lexicon of compassion towards the affected persons, with President Paul BIYA only actions carry the greatest virtues, because they reveal the quality of the soul.

The talks between the Head of State and the American Diplomat mainly focused on the response mechanism against the COVID-19

Head of State's Audiences

Le Président de la République et l'Ambassadeur des USA ont aussi échangé sur la nécessité d'harmoniser les positions et les moyens afin de ramener la paix dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La publication des résultats de l'enquête prescrite par le Chef de l'Etat sur les tragiques événements survenus dans la localité de Ngarbuh, dans la région du Nord-Ouest, a été saluée par la partie américaine. L'Ambassade des Etats-Unis à Yaoundé a réagi en ces termes : « *Nous nous réjouissons de la démarche de transparence à propos de l'attaque du 14 février à Ngarbuh, avec la publication du rapport d'enquête. Nous accueillons la décision de demander des comptes aux personnes soupçonnées d'avoir mené cette action et d'avoir tenté de la dissimuler.* »

pandemic in Cameroon. The Public Health Emergency Operations Centre (PHEOC), built thanks to American assistance, constitutes one of the strong links of the Government's response strategy. The centre benefited from financial support worth FCFA 71 million from the U.S.

The President of the Republic and the U.S. Ambassador also discussed the need to harmonise strategies and means in order to bring peace to the North-West and South-West Regions. The publication on 21 April of the findings on the tragic events in the locality of Ngarbuh (North-West Region) as instructed by the Head of State, was welcomed by the American Diplomat. The U.S. Embassy in Yaounde stated that it was pleased to see Cameroon take steps toward transparency. It also welcomed the news that Cameroon planned to hold to account those suspected of carrying out the act.





Des infrastructures de qualité pour une meilleure intégration Quality Infrastructure for a Better Integration

En sa qualité de Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Président Paul BIYA a adressé un important message aux peuples de la sous-région, à l'occasion de la célébration de la 11^{ème} édition de la Journée de la CEMAC le 16 mars 2020. Cette déclaration exalte les perspectives économiques et sociales prometteuses de cette sous-région qui devrait bénéficier des réformes macroéconomiques en cours et d'un sous-sol où abonde de nombreuses richesses..

Pour que les fruits tiennent la promesse des fleurs, le Président Paul BIYA prône la densification des échanges intracommunautaires qui eux-mêmes, sont tributaires de la fluidité des

In his capacity as the current President of the Conference of the Heads of State of the Economic and Monetary Community of Central African States, better known by the French acronym CEMAC, President Paul BIYA made an important address to all the people of the Sub-region on the occasion of the celebration of the 11th edition of CEMAC Day, on 16 March 2020. In the message he highlighted the bright economic and social perspectives of the sub-region which stands to benefit from the ongoing macroeconomic reforms and the abundant riches of our underground..

For there to be significant improvement in the economic and social life of the people, President Paul BIYA calls for the intensification of

réseaux d'infrastructures. Il est de notoriété publique que le talon d'Achille de cette zone économique se trouve dans le déficit d'intégration dû principalement à la faible densité des réseaux de communication de transport des personnes, des biens et des services. D'où la pertinence du thème de la célébration de cette 11^{ème} édition de la Journée, à savoir : « Améliorer les infrastructures physiques pour promouvoir les échanges entre les peuples de la CEMAC ». Selon le Président en exercice de la CEMAC, en effet, la problématique des infrastructures demeure l'une des clés du développement de la sous-région.

Un développement économique véritable ne saurait être envisageable sans infrastructures de transport fiables ou des réseaux de télécommunications probants. Tout cela ayant la capacité de stimuler l'essor des marchés et d'accroître les flux commerciaux et d'investissements. Ces infrastructures jouent un rôle capital dans la croissance, la compétitivité, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté. Le défi du financement des infrastructures est donc énorme en Afrique Centrale au regard du déficit à combler, mais aussi du coût élevé des matériaux et technologies à déployer pour atteindre le seuil d'efficacité. Cela nécessite une mobilisation de tous les moyens nécessaires, aussi bien au niveau des Etats pris individuellement qu'au niveau de la sous-région. C'est l'un des défis que devra certainement relever la CEMAC après la crise sanitaire du COVID-19.

exchanges between communities, which rely on better infrastructure for a fluid flow of goods and people. It is obvious that the greatest obstacle to integration in the CEMAC zone is the poor state of transport infrastructure that hampers the free flow of goods, people and services across borders. Hence the pertinence of the theme of the celebration of the 11th edition of the day, which is "Improve the physical infrastructure to promote exchanges between the people of the CEMAC zone". The current President of the CEMAC zone therefore points out that the issue of infrastructure is the key to the development of the sub-region.

Tangible economic development cannot take place without good transport infrastructure and reliable telecommunication links. All these are necessary to step up commercial and investment flows. Infrastructure plays a major role in the growth of competitiveness, the creation of job opportunities and the fight against poverty. The challenge to fund all the infrastructure is therefore enormous for the Central African sub-region in view of the immense task required to fill the gaps and the high cost of material and technology that have to be mobilised. This requires both individual and collective effort of all the states of the sub-region. This is the main challenge awaiting CEMAC after we must have dealt with the health pandemic caused by COVID-19.



Message du Chef de l'Etat, Président en exercice de la CEMAC

Speech by President Paul BIYA, current President of CEMAC

Yaoundé, le 15 mars 2020

Yaounde, 15 March 2020

•Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, Chers Frères,

•Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

Le 16 mars marque, comme vous le savez, la commémoration du passage de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) à la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), intervenu en 1994 à N'Djamena. C'est aussi, cette année, le jour où nous célébrons la 11^{ème} édition de la Journée de la CEMAC, instituée par l'Acte Additionnel du 25 juin 2008.

Cette commémoration est également l'occasion de nous féliciter ensemble d'appartenir à l'une des sous-régions de notre Continent dont l'économie est prometteuse. Sa population, jeune et dynamique, représente un atout pour le développement de l'Afrique en général et celui de notre sous-région en particulier.

La Journée de la CEMAC est un moment de portée historique. Elle offre aux pays fondateurs de la CEMAC l'occasion de dresser un bilan. Elle permet d'autre part d'envisager les perspectives de leur action commune qui demeure le développement économique et social inclusif de nos Etats membres à travers la densification des échanges intra-communautaires.

C'est donc dire qu'au-delà de sa dimension commémorative, la Journée de la CEMAC est l'une des plateformes de réflexion sur l'ensemble des défis auxquels doit faire face la sous-région Afrique Centrale, notamment la

•Your Excellencies, Heads of State of the Central African Economic and Monetary Community, Dear Brothers,

•Dear Peoples of Cameroon, Central African Republic, Congo, Gabon, Equatorial Guinea and Chad,

As you are aware, 16 March marks the commemoration of the transition from the Central African Customs and Economic Union (UDEAC) to the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) in N'Djamena in 1994. This year, we are celebrating the 11th edition of the CEMAC Day, instituted by the Additional Act of 25 June 2008.

This commemoration is also an opportunity for us to congratulate each other on belonging to one of the sub-regions of our continent with a promising economy. Its young and dynamic population is an asset for the development of Africa in general and that of our sub-region in particular.

CEMAC Day is a historic moment. It avails CEMAC founding countries of the opportunity to assess the ground covered so far. It also provides an opportunity to consider prospects for their joint action, which is the inclusive economic and social development of our Member States through the intensification of intra-Community trade.



libre circulation des personnes et des biens.

•Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

Si l'on peut se réjouir de la mise en œuvre progressive de la libre circulation des personnes et des biens, il est clair que celle-ci ne saurait être réalisée sans infrastructures en nombre suffisant et de qualité. Autrement dit, la problématique des infrastructures demeure l'une des contraintes majeures du développement de notre espace communautaire.

C'est à juste titre que le thème central de la présente édition de la Journée de la CEMAC s'intitule «*Améliorer les infrastructures physiques pour promouvoir les échanges entre les peuples de la CEMAC*». Il nous invite à réfléchir aux pistes de solution susceptibles de nous permettre de relever le défi infrastructurel de la sous-région. Ceci dans un contexte marqué par l'avènement de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine.

Ce thème s'inscrit donc en droite ligne de l'axe 3 de notre Programme Economique Régional. Celui-ci est consacré notamment aux infrastructures économiques et à l'aménagement de notre espace communautaire.

Les objectifs poursuivis à cet égard traduisent notre volonté commune d'ouverture à des échanges importants et plus fluides. Ils bénéficient aussi bien à chacun de nos Etats qu'à l'ensemble de notre sous-région. Je pense notamment à la construction des infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunication. Un développement économique véritable ne saurait être envisageable sans ces infrastructures.

Par ailleurs, la densification de notre tissu infrastructurel constituera, j'en suis persuadé, un levier efficace pour la diversification de nos économies. Le développement des filières de croissance qui conditionnent l'accès à l'émergence des dites économies en est tributaire.

•Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, Chers Frères,

This implies that beyond its commemorative dimension, the CEMAC Day is one of the platforms for reflection on all the challenges facing the Central African sub-region, particularly the free movement of people and goods.

•Dear Peoples of Cameroon, Central African Republic, Congo, Gabon, Equatorial Guinea and Chad,

While the gradual implementation of the free movement of people and goods is to be lauded, it is clear that this cannot be fully achieved without sufficient and quality infrastructure. In other words, the problem of infrastructure remains one of the major constraints on the development of our Community space.

The aptly worded central theme of this year's CEMAC Day is "*Improving physical infrastructure to promote trade between the peoples of CEMAC*". It invites us to reflect on possible solutions that could enable us to meet the sub-region's infrastructure challenge, in a context characterized by the advent of the African Continental Free Trade Area.

This theme is therefore in line with Thrust 3 of our Regional Economic Programme, which is devoted in particular to economic infrastructures and the development of our Community space.

In this connection, the objectives sought reflect our common desire to open up to greater and more fluid trade. They are beneficial to each of our States and to our sub-region as a whole. I am thinking particularly of the construction of transport, electricity and telecommunication infrastructures. Genuine economic development is inconceivable without such infrastructures.

Moreover, I am convinced that the intensification of our infrastructure will be an effective lever for the diversification of our economies. The development of the growth sectors that determine access to the emergence of these economies depends thereon.

•Your Excellencies, Heads of State of the Central African Economic and Monetary Community, Dear Brothers,

In this light, bridging the digital divide and accelerating the development of the circular

Dans cette perspective, la réduction de la fracture numérique et le développement accéléré de l'économie circulaire au sein de notre sous-région s'inscrivent, entre autres, au nombre des défis que nous devons absolument relever. Il conviendra de bâtir un espace communautaire plus apte à anticiper les enjeux d'un monde en perpétuelle mutation et à tirer profit des opportunités qui s'offrent à l'amélioration du bien-être de nos populations.

Si l'on peut saluer les efforts déjà déployés en faveur de la réalisation d'un nombre non négligeable d'infrastructures physiques, la connectivité entre nos Etats et avec les autres sous-régions du Continent reste l'objectif central vers lequel nous devons tendre.

Il est vrai que le contexte économique difficile que traverse notre communauté depuis quelques années nous invite à une gestion rigoureuse de nos finances publiques. Toutefois, les premiers résultats de nos efforts nous permettent d'envisager, avec plus de sérénité, la poursuite de notre développement et, partant, notre marche vers l'émergence.

Nous devons poursuivre ces efforts face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

A cet égard, nous devons exprimer notre gratitude à nos partenaires extérieurs pour leur constante sollicitude. Je les remercie de maintenir leur soutien en faveur des réformes engagées au sein de la CEMAC.

•Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

En vous remerciant de votre attention, je voudrais vous assurer, en ma qualité de Président en exercice de notre Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, de ma détermination à contribuer autant que possible au renforcement du processus d'intégration de notre sous-région en vue de l'atteinte des objectifs de notre Organisation à l'horizon 2025.

Je souhaite plein succès aux célébrations marquant la commémoration de la 11^{ème} édition de la Journée de la CEMAC.

Vive l'intégration sous-régionale !

Vive la CEMAC !

economy within our sub-region are among the challenges that we absolutely must meet. We need to build a community space that is more capable of anticipating the challenges of a constantly changing world and making use of the opportunities available to improve the well-being of our populations.

Although commendable efforts have already been made to build a significant amount of physical infrastructure, connectivity between our States and with the other sub-regions of the continent remains the main objective towards which we must strive.

It is true that the difficult economic context that our community has been going through in recent years calls for rigorous management of our public finances. However, the initial outcomes of our efforts give us reason to envisage the continuation of our development and, consequently, our progress towards the emergence of a new economy with greater serenity.

We must continue these efforts to address the challenges facing us.

In this regard, we must express gratitude to our external partners for their constant concern. I wish to thank them for their continued support for the reforms undertaken within CEMAC.

•Dear Peoples of Cameroon, Central African Republic, Congo, Gabon, Equatorial Guinea and Chad,

While thanking you for your attention, I would like to assure you, in my capacity as current President of our Conference of CEMAC Heads of State, of my determination to contribute as much as possible to strengthening the integration process in our sub-region with a view to achieving the goals of our Organization by 2025.

I wish every success to the celebrations marking the commemoration of the 11th edition of the CEMAC Day.

Long live sub-regional integration!

Long live CEMAC!









Chantal BIYA avec les femmes pour la parité Chantal BIYA with women for equality

Madame Chantal BIYA, épouse du Chef de l'Etat, a présidé, le 08 mars 2020, au Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, la grande parade de la 35^{ème} édition de la Journée internationale de la femme (JIF). Cette célébration, dont le thème était « Promotion de l'égalité et protection des droits de la femme à l'horizon 2020 : dresser le bilan des actions menées, fixer un nouveau cap », a une nouvelle fois donné l'occasion à la femme camerounaise de se réjouir des évolutions significatives de ses droits dans notre société où la femme est parfois victime de mentalités rétrogrades et de stéréotypes culturels dégradants.

Grâce à la politique du Président de la République, le Cameroun est classé parmi les pays où la parité entre les sexes s'améliore,

Mrs Chantal BIYA, wife of the Head of State, presided on 8 March 2020, at the 20 May Boulevard in Yaounde, the grand parade of the 35th edition of the International Women's Day (IWD). This year's theme: "promoting gender and protecting women's rights by 2020: taking stock of actions undertaken, setting a new course", gave the opportunity to Cameroonian woman to celebrate the significant changes on their rights in our society, where women are sometimes victims of demeaning cultural stereotypes.

This has been achieved thanks to the policies of the President of the Republic. Cameroon is ranked among the countries where gender parity is improving through the liberalisation of the formal and informal economy to women;

notamment en matière de protection légale des droits des femmes; de préservation de l'intégrité des femmes, de la lutte contre les inégalités liées au genre ; d'ouverture à l'économie formelle et informelle aux femmes, d'accès aux métiers professionnels et techniques, d'accès des femmes à des postes de responsabilité dans l'administration, de leur représentation au Parlement, etc.

De fait, au Cameroun aujourd'hui, l'égalité entre les sexes est proclamée comme un principe fondamental de gouvernement. L'éducation et la vie publique sont devenues mixtes, la marginalisation des femmes dans les cercles de décision est combattue, car elle est à l'origine d'injustices qui génèrent des dysfonctionnements producteurs d'inégalités.

Le Président Paul BIYA prône l'avènement d'une société gérée dans une harmonie totale entre les hommes et les femmes. Ce qui oblige à repenser fondamentalement le partage sexué des tâches en conformité avec l'organisation naturelle de la vie humaine en éléments distincts mais complémentaires, sans hiérarchie et sans rapport de valeurs. L'un ne va pas sans l'autre, l'un détermine même l'autre.

Il importe donc de s'employer davantage à agencer ces instances masculines et féminines, particulièrement en cette période de crise sanitaire, où la femme camerounaise, dans l'exercice de son métier de médecin, d'infirmière ou d'aide-soignant, de journaliste, de ménagère, etc., apparaît comme une héroïne dans la lutte contre le COVID-19. Elle effectue, en effet, les tâches les plus exigeantes, prend des risques considérables et assume sa féminité tant dans les hôpitaux, les espaces publics, qu'à la maison. Elle montre ainsi un vrai leadership au sein de la communauté pour venir à bout de cette terrifiante pandémie. Son rôle ne peut qu'être magnifié.

legal protection of women's rights in the field of politics; preservation of the integrity of women; fight against gender inequalities; admission to professional and technical occupations, promotion of women to senior positions in the administration; etc.

In fact, in Cameroon today, gender equality is proclaimed as a fundamental principle of the Government. Education and public life have become mixed, the marginalisation of women in decision-making circles is declining, because it is the source of injustices that generate dysfunctions and produce inequalities.

President Paul BIYA advocates for a society managed in total harmony between men and women. This obliges us to fundamentally rethink the division of labour in accordance with the natural organisation of human life into distinct but complementary elements, without hierarchy and without relation to values. One cannot go without the other, one even determines the other.

It is therefore important to organise the society mindful of these gender exigencies in the midst of a health crisis, where the Cameroonian woman, in the exercise of her profession as a doctor, nurse or nursing assistant, journalist, housewife, etc. appears as a heroine in the fight against COVID-19. She performs, indeed, the most demanding tasks, takes considerable risks and assumes her femininity in hospitals, public places, as well as at home. Thus, it shows real leadership within the community to overcome this terrifying pandemic. Women's role can only be magnified.













President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 19 mai

Follow my Message to the Nation at 8 p.m. on radio, television and the social media.



#PaulBiya
#BiyaSpeech
#20May2020
#Cameroon
#TT237



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 19 mai

Je m'adresse à la Nation ce soir à 20 heures dans un message radio-télévisé et dans les réseaux sociaux.



Mekom Samuel @MekomSamuel
That's great our great leader



Dagha Taranus Mbun @DaghaMbun · 20 mai
Thanks your Excellency



Parfait Ondoua *Paul Biya l'homme du chiffre 19. Il parle pendant 19 minutes. Il parle du covid-19 , de ses 19 mesures et tout ceci un 19 mai* 🤔🤔



Jeremie Casimir Casi Caso Paul Biya est un dieu. Ce monsieur mérite d'être vénéré. Un vrai cadeau pour le Cameroun. Bravo Champion



Hans Avebe Le Patriarche Paul Biya , soutien actif jusqu'à la mort ,, nous avons sacrifié nos libertés pour suivre votre idéologie, le libéralisme communautaire car il faut mener des actions concrètes , émergente pour démontrer notre adhésion à la politique du renouveau



Ivette Njip Souloug Tout pouvoir vient vraiment de Dieu. Quel charisme! Et cette beauté ! A quel âge! Je te donne les mains mon papounet



Zofoa Tryself Very coincide and precised speech and from the toppest personality of 🇨🇲 237. Long live... 🙏🙏🙏



Bienvenu Fambo Ensemble nous vaincrons ! Merci pour ce message profond Monsieur le Président de la République !

J'aime · Répondre · 1 sem



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · 17 mars

🇸🇨 Ensemble nous devons barrer la voie à la propagation du #coronavirus.

Je compte sur votre civisme, votre courage et sur votre sens des responsabilités.

#PaulBiya
#COVID19
#Cameroun



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · 17 mars

🇸🇨 Together, let's bar the spread of the coronavirus.

I count on your citizenship, courage and sense of responsibility.

#PaulBiya
#COVID19
#Cameroon



Marie Florentine Likeng Papa Paul Biya nous sommes debout pour te soutenir et Dieu veille



Gadji Doubla Ousmanou

@DoublaGadji

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @CabinetCiviIPRC et 8 autres

Merci excellence pour l'info. Que Dieu protège notre chère pays.



Bello Mohamadou

@BelloMohamado19

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 8 autres

Comptez sur nous et vous ne serez pas déçu.

Nous vous remercions pour votre bonne gouvernance président !



Linda Patricia

@lindapatou

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @PRC_Celcom et 8 autres

We are stronger as a nation. We shall come together to face this



Berlus

@Berlus20

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 8 autres

T'inquiète le père on Ferras le mieux possible pour respecter ces recommandations



Carlsonyuh

@tohCarlson2

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @CabinetCiviIPRC et 8 autres

Thank you for the information. We pray more cases don't come into the country again



Mohamed Ali

@Mohamed47974994

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 8 autres

Ensemble nous allons vaincre le corona virus excellence



Munakwa Mardochee

@Munakwa

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 8 autres

Restricting propagation Covid-19 is for all our sakes. We are in support of Government actions.



President Paul BIYA
@PR_Paul_BIYA

Je viens de recevoir au Palais de l'Unité, l'Ambassadeur de France au Cameroun, Christophe Guillhou. Au menu de notre échange de cet après-midi: la gestion de la pandémie COVID-19 au Cameroun en France et dans le monde.

#PaulBiya
#COVID19
#Covid19Cmr
#Cameroun



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 16 avr.



Fruitful discussion with Mr Christophe Guillhou, French Ambassador to Cameroon this afternoon at the Unity Palace. Focus laid on our fight against the #coronavirus pandemic in Cameroon, France and the world.

#PaulBiya
#COVID19
#Covid19Cmr
#Cameroon



Meydmo
@malowoussou

En réponse à @PR_Paul_BIYA

Un président toujours aux commandes.
Merci

Je suis fier d'être camerounais



Jean Claude Didiba Ngeng Son Excellence Paul Biya toujours égal à lui-même au service de la nation camerounaise

J'aime · Répondre · 3 sem



Cédric André Song Ohhhhhh le Charisme de l'homme, sortie honorable mon PRC



Sossol Mahamat Mahamat Thank You for the picture that Will stop those who are lying testinessly on the president in order To pertub camerounians, why To look for the Power anyhow ?



Fotang Emt Time for unity. The world must fight as one.



Hugues MbiakopTtchoua Il incarne le respect, la sagesse . Il parle avec les images.

J'aime · Répondre · 3 sem



Ewondo
@SEwondo

En réponse à @PR_Paul_BIYA

Santé, sagesse et longue vie à vous Monsieur le Président
Votre silence est un enseignement fort.



Aubin Prime
@Aubinkhaprim

En réponse à @PR_Paul_BIYA

We're happy to see in good health Mr President.



dina
@DinaMimi11

En réponse à @PR_Paul_BIYA

Quand je te vois je sais que le cameroun respire bien. Très fière de toi mon Président. Longue vie à toi



Borosangui Landry Avec le cache nez ils auraient di c'est pas le président maintenant qu'il est bien visible vous vous plaignez vous allez lire l'heure le père est bien présent et il ne parle pas quand vous voulez c'est sa un père de famille



Manuel Obam
@manuel_obam

En réponse à @Christi16713927 et @PR_Paul_BIYA

Content de vous savoir en bonne santé Mr le Président 🙌🙌🙌🙌



landry
@koum_landry

En réponse à @MEEnosch et @PR_Paul_BIYA

Il n'a pas besoin de masques mais une chose est sûre il a de nouveau fait tomber le masques de plusieurs 😂😂



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · 15 avr.

Decree to commute and remit the sentences of some prisoners.

#PaulBiya
#Cameroon



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · 15 avr.

Décret portant commutation et remise de peines à certains prisonniers.

#PaulBiya
#Cameroun



Guy TH @AyinaGuy · 15 avr.

J'aime ce président il ne vient jamais la où tout le monde l'attend il a toujours sa touche particulière c'est ça même le sens d'un vrai leader qui ne fait pas dans l'agitation ou gesticulation soutien total pour chasser le covid 19 dans notre pays



2



David TSALA @david_tsala · 15 avr.

Bonne nouvelle pour désengorger nos prisons afin d'éviter une catastrophe
Merci le Père de la Nation.



1



dominique martial messi @MessiDominique · 16 avr.

Votre écoute permanente nous honore. Votre esprit de discernement est tout aussi grand.





CELCOM PRC @PRC_Cellcom · 21 avr.

Press release on the Head of State's directives following the findings of the tragic events in the locality of Ngarbuh. 2/2

#PaulBiya
#Cameroon



CELCOM PRC @PRC_Cellcom · 21 avr.

Communiqué relatif à l'enquête instruite par le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, sur les événements tragiques survenus dans la nuit du 13 au 14 février 2020 dans la localité de Ngarbuh. 2/2

#PaulBiya
#Cameroun



Nations Unies (ONU) @ONU_fr · Apr 22

La décision du Cameroun de reconnaître publiquement que des militaires ont été impliqués dans la mort d'au moins 13 personnes [...] en février est une étape positive.



UN Human Rights @UNHumanRights

#Cameroon's decision to publicly acknowledge that members of the military were involved in the killing of at least 13 people in a village in the North-West region of the country in February is a positive step – @mbachelet urges full accountability 🇸🇪



U.S. Embassy Yaounde @USEmbYaounde

Nous nous réjouissons de la démarche de transparence à propos de l'attaque du 14 février à Ngarbuh, avec la publication du rapport d'enquête. Nous accueillons la décision de demander des comptes aux personnes soupçonnées d'avoir mené cette action et d'avoir tenté de la dissimuler

191 21:38 - 21 avr. 2020



UE au Cameroun @UEauCameroun · Apr 22

Sur le drame de Ngarbuh, la Délégation de l'UE, @UEauCameroun, au #Cameroon considère le rapport de la Commission d'enquête rendu public ce 21/04/2020 comme une avancée vers la sortie de crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.



U.S. Embassy Yaounde @USEmbYaounde · Apr 21

The U.S. Embassy is pleased to see #Cameroon take steps toward transparency for the Feb 14 attack at #Ngarbuh, releasing its investigation report today. We welcome the news it plans to hold to account those suspected of carrying out this action and trying to cover it up.



Empario Maxou Rodriguez Enfin la nation entière est fière du président Biya.tous louent sa justice impartiale.quel président exceptionnel nous avons



Stephane Modric Bravo à son excellence il aurait pu caché le résultat de l'enquête mais non! Il a préféré la publier partout qu'elle transparence merci son excellence



Chantal BIYA @ChantalBIYA_Cmr · 8 mars

Belle ambiance de fête au Boulevard du 20 Mai, à l'occasion de la célébration de la 35ème #Journeeinternationaledelafemme.

#IWD2020
#JourneeDeLaFemme
#EachforEqual
#IWD
#ChantalBiya
#Cameroun



Chantal BIYA @ChantalBIYA_Cmr · 8 mars

Convivial atmosphere at the 20th May Boulevard, on the occasion of the 35th edition of the #InternationalWomensDay

#IWD2020
#WomensDay
#EachforEqual



Dr. Fahad Al Taffaq @altaffaq · 8 mars

Heureuse Journée Internationale de la Femme votre Excellence



Belibi Zibi Duplex @ZibiBelibi · 8 mars

Jolie notre mère bonne fête maman bisou a vous



Meyembe Yvon @MeyembeYvon · 9 mars

La mère de la nation.
Longue vie à vous merci pour vos oeuvres...



Noah @Noah98127523 · 9 mars

we are proud of you mum.



kangndtoubi Roger @kangndtoubi · 13 mars

Excellence Madame Chantal BIYA, j'ai toujours aimé cette journée du 8 mars où les femmes du monde en général et camerounaises en particulier sont contentes. Je constate avec plaisir que la fête a été belle au boulevard du 20 Mai. Tout notre soutien granitique à vos actions!



Nadin Djibril Koné @kone_nadin · 9 mars

Félicitations pour cette belle journée à l'honneur de la femme. Fier de vous Madame BIYA.



Acha Daniel @AchaDaniel10 · 9 mars

Wow looking very nice madam Chantal BIYA.



Tahti Alvine @AlvineTahti · 3 avr.

Bonjour mam Chantal Biya juste pour vous faire un petit coucou d'amitié et d'amour comme ça, que j'ai pour tous ces que vous fassiez pour l'Afrique et surtout le Cameroun. Bonne journée et que le seigneur vous bénisse ?



Mars

Le Président Paul BIYA a signé un total de 135 textes, dont 40 Décrets et 95 Arrêtés.

- **Décret N°2020/110 du 02 mars 2020** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination aux grades. Gendarmerie Nationale. Sous-lieutenant : Djou Modo Georges ; Hemle Ndok Boris Richard ; Tchinda Djipe Magloire et autres.
- **Decree N°2020/111 of 02 March 2020** on the establishment, organization and functioning of the National School of Local Administration.
- **Decree N°2020/114 of 02 March 2020** to grant an extension of service period to a civil servant. Mister Nyoume Eyame Raymond Leopold, from 12 March 2020 to 12 March 2022.
- **Décret N°2020/115 du 05 mars 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation

des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Kouakap Célestin.

- **Décret N°2020/116 du 05 mars 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ndyeyeha Jérémie.

▪ **Décret N°2020/118 du 05 mars 2020** portant concession d'une pension de retraite et réversion aux ayants-cause d'un Officier. Capitaine de Corvette Otou Anega Mathieu Richard.

- **Décret N°2020/119 du 05 mars 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Nkpweck Minette.



- **Decree N°2020/120 of 06 March 2020** to convene the electorate of some electoral constituencies to elect Members of Parliament.
- **Décret N°2020/123 du 11 mars 2020** portant nomination dans l'Ordre du Mérite camerounais à titre posthume. Monsieur Nchinda Nickson.
- **Décret N°2020/124 du 11 mars 2020** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction du poste d'extension en 225 KV de la ligne de transport d'électricité Yaoundé-Abong-Mbang au lieu-dit « Mampang », Arrondissement de Doumé, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.
- **Décret N°2020/125 du 13 mars 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Tiopi Sébastien.
- **Décret N°2020/126 du 17 mars 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de prêt d'un montant de 217 900 000 d'euros, soit environ 142 933 030 300 francs CFA, pour le financement partiel du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad.
- **Décret N°2020/127 du 17 mars 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le Fonds Africaine de Développement (FAD), un Accord de prêt d'un montant de 6 000 000 unités de compte, soit environ 4 923 810 000 francs CFA, pour le financement partiel du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad.
- **Décret N°2020/129 du 17 mars 2020** portant inscription d'un (01) Officier de Police Principal sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Commissaires de Police au titre de l'année 2019. Officier de Police Principal Amougou Zacharie.
- **Décret N°2020/130 du 18 mars 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le Fonds Africaine de Développement (FAD), un Accord de prêt d'un montant de 6 000 000 unités de compte, soit environ 4 923 810 000 francs CFA, pour le financement partiel du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger.
- **Décret N°2020/131 du 18 mars 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de prêt d'un montant de 84 millions d'euros, soit environ 55 100 388 000 francs CFA, pour le financement du Projet de Développement des chaînes de valeurs de l'élevage et de la pisciculture.
- **Décret N°2020/132 du 18 mars 2020** habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de trois cent vingt milliards (320 000 000 000) de francs CFA, destinées au financement des Projets de Développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.
- **Décret N°2020/133 du 19 mars 2020** portant maintien en service d'un Officier de la Gendarmerie Nationale à titre exceptionnel. Colonel Hollong Etienne.
- **Décret N°2020/134 du 19 mars 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Tiopi Sébastien.
- **Décret N°2020/135 du 19 mars 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC), du groupe Banque Islamique de Développement (BID), un Accord de financement Mourabaha d'un montant de 98 millions d'euros, soit environ 64,3 milliards de francs CFA, ainsi que les documents subséquents à son renouvellement, destinés à l'acquisition d'intrants agricoles (engrais, pesticides, herbicides), l'achat du coton-graine, de graines de soja et leur vente à la République du Cameroun.
- **Décret N°2020/136 du 23 mars 2020** portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations du Grand Dialogue National.
- **Pleins Pouvoirs N°2020/137 du 25 mars 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), une Convention de Financement destinée à la mobilisation d'une subvention d'un montant de 14,7 millions d'euros, soit environ 09,643 milliards de



francs CFA, pour la réalisation du Projet d'Appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de la Région de l'Extrême-Nord par l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre avec le Programme National de Développement Participatif (PNDP) comme Agence d'exécution (PNDP HIMO MINKA).

▪ **Decree N°2020/140 of 23 March 2020** to grant an extension of service period to a contract Officer. Mrs. Akoulong, born Kouty Téclair, from 14 July 2020 to 14 July 2022.

▪ **Décret N°2020/141 du 23 mars 2020** portant nomination du Directeur Général de la National School of Local Administration (NASLA). Monsieur Tanyitiku Enochuo Bayee.

▪ **Décret N°2020/142 du 23 mars 2020** portant nomination du Directeur Général Adjoint de la National School of Local Administration (NASLA). Madame Ongolo Nyanguinda Lidwine.

▪ **Décret N°2020/143 du 31 mars 2020** portant reconnaissance d'utilité publique d'une Association. L'Association dénommée: «Croix-Rouge-Camerounaise » siège à Yaoundé-Département du Mfoundi.

▪ **Décret N°2020/144 du 31 mars 2020** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Administration Centrale. Contrôle Général des Armées. Contrôleurs: Colonel Aweh Anocha Francis; Colonel Wendjel Ruffin Emmanuel; Capitaine de Vaisseau Onana Essomba Emmanuel et autres.

▪ **Décret N°2020/145 du 31 mars 2020** portant nomination de responsables dans les Missions et Bureau Militaires près certains postes Diplomatiques du Cameroun à l'étranger.

▪ **Décret N°2020/146 du 31 mars 2020** portant nomination des Officiers Magistrats aux Sièges des Tribunaux Militaires.

▪ **Décret N°2020/147 du 31 mars 2020** portant nomination des Officiers Magistrats dans les Parquets des Tribunaux Militaires.

▪ **Décret N°2020/148 du 31 mars 2020** portant nomination des Officiers Magistrats chargés de l'action publique devant les Chambres Militaires des Cours d'Appel.

▪ **Order N°0095/CAB/PR of 02 March 2020** on the permanent recall of a non-commissioned Officer on duty in the Military Mission at the Cameroon Embassy in Germany. Senior Chief Warrant Officer

Mendomo Albertine Félicité.

▪ **Arrêté N°0096/CAB/PR du 03 mars 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Bopda Etienne Roger (Mle 600 029-R), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0097/CAB/PR du 03 mars 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Roubaïka Philippe (Mle 355 774-M), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0098/CAB/PR du 03 mars 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Bolo Mathieu (Mle 546 107-T), Inspecteur de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0105/CAB/PR du 03 mars 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kono Amougou Bulchar Dieudonné (Mle 119 796-Q), Officier de Police de 1er grade.

▪ **Arrêté N°0106/CAB/PR du 03 mars 2020** portant reclassement, avancement d'échelons, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Etame Mpome John (Mle 156 531-W), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0107/CAB/PR du 03 mars 2020** portant révocation de Monsieur Zeh Mezeli Meva'a Eric (Mle 597 865-Q), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait commis courant septembre 2016 à janvier 2017.

▪ **Arrêté N°0111/CAB/PR du 03 mars 2020** portant révocation de Monsieur Mbezele Ekodo Arsène (Mle 766 399-G), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait commis du 23 mars au 23 juillet 2018.

▪ **Arrêté N°0112/CAB/PR du 03 mars 2020** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Eyenga Simplicie (Mle 596 156-R), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police, par dissimulation ou falsification de la preuve d'une munition. Fait commis dans la nuit du 26 au 27 juin 2018.

▪ **Arrêté N°0114/CAB/PR du 05 mars 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Moumbagna Landry Emmanuel (Mle 162 789-A), Commissaire de Police.



- Arrêté N°0115/CAB/PR du 05 mars 2020 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Bougdoum Hervé Dessaly (Mle 582 697-E), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, abandon d'un poste de garde et insubordination. Faits commis dans la nuit du 26 septembre 2016.
- Arrêté N°0116/CAB/PR du 05 mars 2020 portant révocation d'office de Monsieur Bruno Tarkangmone Eno (Mle 582 642-I), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 15 avril 2019.
- Arrêté N°0117/CAB/PR du 05 mars 2020 portant révocation de Madame Joséphine Mafonche Pezuh épouse Mbangwapa (Mle 586 749-M), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 24 octobre 2018 et le 29 janvier 2019.
- Arrêté N°0118/CAB/PR du 05 mars 2020 portant révocation de Monsieur Lokoti Aubin (Mle 766 307-X), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 13 septembre 2018.
- Arrêté N°0119/CAB/PR du 05 mars 2020 portant révocation de Monsieur Eneme Bikoro Styves Francky (Mle Z-058 009), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 15 avril 2019.
- Arrêté N°0120/CAB/PR du 05 mars 2020 portant révocation d'office de Monsieur Mevono Tina Hyppolite (Mle M-058 829), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 10 janvier 2020.
- Arrêté N°0121/CAB/PR du 05 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Djoung Kamdoum Patrick.
- Arrêté N°0122/CAB/PR du 05 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Finyu Abraham Legrand.
- Arrêté N°0123/CAB/PR du 05 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Kamga Tiako Danielle Victoire.
- Arrêté N°0124/CAB/PR du 05 mars 2020 portant concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu Capitaine Massing Martin.
- Arrêté N°0126/CAB/PR du 05 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Ngahadek Kabala.
- Arrêté N°0127/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Melingui Nkolo Pacifique.
- Arrêté N°0128/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Mantam Pie Claude.
- Arrêté N°0129/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Geh Dickson.
- Arrêté N°0130/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Abdou Raman.
- Arrêté N°0131/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Grassou Guira Patrice.
- Arrêté N°0132/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Lamou.
- Arrêté N°0133/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Menyeng Enyegue Pierre.
- Arrêté N°0134/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Bolo Belibi Catherine.
- Arrêté N°0135/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Shaam Ernestine Mbu.
- Arrêté N°0136/CAB/PR du 09 mars 2020 portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Chef de Bataillon Orre.
- Arrêté N°0137/CAB/PR du 11 mars 2020 allouant la pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Nke Atangana Symphorin (Mle 018 080-W), Officier de Police de 1er grade décédé à la retraite.
- Arrêté N°0141/CAB/PR du 13 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Bangué Bangué Elombo Gottlieb.
- Arrêté N°0142/CAB/PR du 13 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Ewodo Ayissi Paul Ghislain.
- Arrêté N°0143/CAB/PR du 13 mars 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier.



un Officier. Capitaine Akono Akono François Janvier.

- **Arrêté N° 0144/CAB/PR du 13 mars 2020 2019** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de vaisseau Fabosseau Etienne
- **Arrêté N°0145/CAB/PR du 13 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Akame Akame Monentchame Jean Pie V.
- **Arrêté N°0146/CAB/PR du 13 mars 2020 2019** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Amougou Yomo Florent Calixte.
- **Arrêté N°0147/CAB/PR du 13 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ekenga Noa Nestor.
- **Arrêté N°0148/CAB/PR du 13 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Judith Doran Mbapuh Ambah
- **Arrêté N°0149/CAB/PR du 13 mars 2020 2019** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ngasse Manga Marcelline Mireille.
- **Arrêté N°0150/CAB/PR du 13 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Wonso Wonso Dieudonné Emmanuel.
- **Arrêté N°0151/CAB/PR du 17 mars 2020** portant promotion à titre exceptionnel de Monsieur Ebolo Didier (Mle 596 249-Z), Inspecteur de Police de 1er grade, au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0152/CAB/PR du 17 mars 2020** portant admission à la retraite par anticipation et allouant une pension d'ancienneté à Mademoiselle Etim Rose Enewan, (Mle 148 520-P), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0153/CAB/PR du 17 mars 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Pounyaola Robert (Mle 147 275-Q), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0154/CAB/PR du 17 mars 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Ymele Gaston (Mle 526 474-C), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0155/CAB/PR du 17 mars 2020** portant révocation de Monsieur Sallaa Valérie (Mle 598 124-X), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant mers 2018.
- **Arrêté N°0156/CAB/PR du 17 mars 2020** portant révocation de Monsieur Agbor Ignatus Ndipeda (Mle 582 307-J), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 14 novembre 2018.
- **Arrêté N°0157/CAB/PR du 17 mars 2020** portant révocation de Monsieur Atangana Joseph (Mle 595 773-W), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 24 octobre 2018.
- **Arrêté N° 0158/CAB/PR du 17 mars 2020** portant révocation de Monsieur Abengmoni Christian (Mle 600 336-T), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 08 mars 2019.
- **Arrêté N°0159/CAB/PR du 17 mars 2020** portant révocation d'office de Monsieur Simapi Ndeupe Eliezer (Mle D - 059 769), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 19 septembre 2019.
- **Arrêté N°0160/CAB/PR du 17 mars 2020** portant révocation d'office de Monsieur Koa Joseph Eric (Mle 566 258-K), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 15 juillet 2019.
- **Arrêté N°0161/CAB/PR du 17 mars 2020** portant révocation d'office de Monsieur Ela Tina Jean Paul (Mle G- 057 961), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 20 mars 2019.
- **Arrêté N°0162/CAB/PR du 17 mars 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Lou'Djop Béatrice (Mle 596 355-M), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant janvier 2019
- **Arrêté N°0163/CAB/PR du 17 mars 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à



Monsieur Engama Ebode Jacques (Mle 595 146 -G), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Fait commis courant 2018.

▪ **Arrêté N°0164/CAB/PR du 17 mars 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tsindjou Tioffo François (Mle 608 234-Z), Inspecteur de Police Principal, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Fait commis dans la nuit du 05 au 06 décembre 2018.

▪ **Arrêté N°0165/CAB/PR du 17 mars 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Eya Mathurin, (Mle 596 093-K), Inspecteur de Police de 1er grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant mars 2018.

▪ **Arrêté N°0166/CAB/PR du 17 mars 2020** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Tapang Leku Ivo (Mle M-059 821), Gardien de la Paix de 1er grade, pour manquements aux consignes. Fait commis courants février 2018.

▪ **Arrêté N°0167/CAB/PR du 17 mars 2020** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Bekoueko Mathieu (Mle 541 452-F), Inspecteur de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0170/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Atako Boyomo Jean.

▪ **Arrêté N°0171/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Frégate Semtai Walaguido.

▪ **Arrêté N°0172/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Abakar May Ali.

▪ **Arrêté N°0173/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Effangono Martin Paul.

▪ **Arrêté N°0174/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Tchouamo Mathieu.

▪ **Arrêté N°0175/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de vaisseau Sokamte Yves Patrice.

▪ **Arrêté N°0176/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Awina Victoire.

▪ **Arrêté N°0177/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Biyeh Babiaka Germaine.

▪ **Arrêté N°0178/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Kelle Nkwelle Guy Navire.

▪ **Arrêté N°0179/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ndjock Ndjock Isaac Florent.

▪ **Arrêté N°0180/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ndzodo Hyacinthe.

▪ **Arrêté N°0181/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Nset Hell Timothé Igor.

▪ **Arrêté N°0182/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de vaisseau de 2ème classe Soffeu Pascal Séraphin.

▪ **Arrêté N°0183/CAB/PR du 19 mars 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Djofang Samen Ruben.

▪ **Arrêté N°0184/CAB/PR du 25 mars 2020** portant détachement de Mme Nanzah Tabong Nelly épouse Ebong, (Mle 700385-Z), Administrateur de Greffe.

▪ **Arrêté N°0185/CAB/PR du 31 mars 2020** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Lieutenant Mvembe Simon Ernest et autres.

▪ **Arrêté N°0186/CAB/PR du 31 mars 2020** portant nomination de personnels dans les Missions Militaires près certains postes Diplomatiques du Cameroun à l'étranger.

▪ **Arrêté N°0187/CAB/PR du 31 mars 2020** portant rappel définitif d'un Officier en service à la Mission Militaire près l'Ambassade du Cameroun au Tchad. Lieutenant Djekajim Mbaiwa Abel.

▪ **Arrêté N°0188/CAB/PR du 31 mars 2020** portant révocation d'office de Monsieur Salla Valéry (Mle 598 124-X), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 27 novembre 2019.



Avril

Le Président de la République a signé 167 textes dont 94 Décrets et 73 Arrêtés.

- **Loi N°2020/001 du 23 avril 2020** autorisant le Président de la République à ratifier le Traité révisé instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), signé le 18 décembre 2019 à Libreville.
- **Loi N°2020/002 du 23 avril 2020** autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BMW), adoptée le 13 février 2004 à Londres.
- **Loi N°2020/003 du 23 avril 2020** autorisant le Président de la République à ratifier le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), adopté le 14 février 2014 à Abidjan.
- **Loi N°2020/004 du 23 avril 2020** régissant l'activité postale au Cameroun.
- **Décret N°2020/151 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Essomme Innocent dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.
- **Décret N°2020/152 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Ngango Youmbi Eric Marcell dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.
- **Décret N°2020/153 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Abwa Daniel, dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/154 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Watang Zieba Félix dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/155 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Ngouyamsa Valentin dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/156 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Nzieleu Tchapgnoou Joseph Guy, dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/157 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Tchameni Nguemezi Séverin dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/158 du 01 avril 2020** portant intégration de Monsieur Mapongmetsem Pierre Marie dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/159 du 01 avril 2020** portant intégration et promotion de Monsieur Teponno Remy Bertrand dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.
- **Décret N°2020/160 du 01 avril 2020** portant intégration et promotion de Monsieur Kouam Fogue Siméon dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/161 du 01 avril 2020** portant intégration et promotion de Monsieur Noumi Guy Bertrand dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours stagiaire.
- **Décret N°2020/162 du 01 avril 2020** portant reversement et promotion de Monsieur Nko'o Amvene Samuel dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2ème classe, 6ème échelon.
- **Décret N°2020/163 du 01 avril 2020** portant reversement de Monsieur Abangma Samson Negbo dans le corps des personnels de l'enseignement



supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 4ème échelon.

▪ **Décret N°2020/164 du 01 avril 2020** portant reversement de Monsieur Eloundou Eugène Désiré dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 4ème échelon.

▪ **Décret N°2020/165 du 01 avril 2020** portant reversement de Monsieur Souleymanou Abbagari dans le corps des personnels de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.

▪ **Decree N°2020/166 of 01 April 2020** to ratify the African Union Convention on preventing and combating corruption adopted in Maputo, Mozambique, on 11th July 2003.

▪ **Décret N°2020/170 du 01 avril 2020** portant admission au Corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade : l'élève-Officier d'active Abe Ekounda Marcel Christian.

▪ **Décret N°2020/173 du 06 avril 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Sosso Maurice Aurélien, Professeur d'Université, du 25 janvier 2020 au 25 janvier 2022.

▪ **Décret N°2020/174 du 06 avril 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Minkoa She Adolphe, Professeur des Universités, du 18 avril 2020 au 18 avril 2022.

▪ **Décret N°2020/175 du 06 avril 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Tchoffo Jean, Administrateur Civil Principal, du 12 juin 2020 au 12 juin 2022.

▪ **Décret N°2020/178 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Affana Jean Paul.

▪ **Décret N°2020/179 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Kengne.

▪ **Décret N°2020/180 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mvondo Akoutou Jean Legrand.

▪ **Décret N°2020/181 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Sonkeng Grégoire.

▪ **Décret N°2020/182 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Abougou Abouma Joseph Alain Hubert.

▪ **Décret N°2020/183 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Ahmadou Abdoul Baghi.

▪ **Décret N°2020/184 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Pangop Thomas.

▪ **Décret N°2020/185 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Mbollo Emmanuel Joseph.

▪ **Décret N°2020/186 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Mvouma Lemanou.

▪ **Décret N°2020/187 du 08 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Efiaboh Richard.

▪ **Décret N°2020/188 du 14 avril 2020** portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 17,96 millions d'euros, soit environ 12 milliards de francs CFA, signé le 28 octobre 2019 avec la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement du Programme d'appui au secteur des transports, phase III : aménagement de la Route Nationale N°11, la « Ring Road ».

▪ **Decree N°2020/193 of 15 April 2020** to commute and remit sentences.

▪ **Décret N°2020/194 du 15 avril 2020** portant



nomination d'un membre du Conseil Constitutionnel. Monsieur Owona Joseph.

▪ **Décret N°2020/195 du 16 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'escadron Tchidebang Nguea Samuel.

▪ **Décret N°2020/196 du 16 avril 2020** modifiant le Décret N°2003/089 du 22 avril 2003 portant mise à la retraite et concession d'une pension de retraite à un Officier. Capitaine Issa Ousmanou.

▪ **Décret N°2020/197 du 16 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Makendi David.

▪ **Décret N°2020/198 du 16 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Minsingui Beyeme Pierre.

▪ **Décret N°2020/199 du 16 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Essindi Essindi Dieudonné.

▪ **Décret N°2020/204 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ngwewe Nicolas.

▪ **Décret N°2020/205 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Onguene Nérée.

▪ **Décret N°2020/206 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Capitaine de Vaisseau Babou Emmanuel.

▪ **Décret N°2020/207 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Maurice Jean Didier Nakong.

▪ **Décret N°2020/208 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Ndogge Kang David.

▪ **Décret N°2020/209 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation

d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Djon Li Djon Jacob.

▪ **Décret N°2020/210 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Tankeu Mathieu.

▪ **Décret N°2020/211 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Gweth Issounga Michel.

▪ **Décret N°2020/212 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ndjodo Dominique.

▪ **Décret N°2020/213 du 21 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ayissi Joseph.

▪ **Décret N°2020/214 du 21 avril 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Madame Carolyn Carroll, personnel de la Coopération américaine.

▪ **Décret N°2020/215 du 21 avril 2020** accordant une prolongation d'activité à certains fonctionnaires du Ministère des Forêts et de la Faune. MM. Ngomin Anicet, Ingénieur des eaux et forêts, du 11 avril 2020 au 11 avril 2022 ; Djogo Toumouksala, Ingénieur des eaux et forêts, du 10 mars 2020 au 10 mars 2022.

▪ **Décret N°2020/216 du 21 avril 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Excellence Lawan Abba Gashagar, Haut-Commissaire de la République Fédérale du Nigéria, arrivé en fin de séjour au Cameroun.

▪ **Décret N°2020/217 du 21 avril 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Professeur Bipoum Woum Joseph Marie, membre de la Commission Mixte des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Arrêt de la CIJ du 10 octobre 2002 et autres.

▪ **Décret N°2020/218 du 21 avril 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Madame Izatou Yerima Lamine, Administrateur de greffe, secrétaire documentaliste/membre (Yaoundé) et autres.



- **Décret N°2020/219 du 21 avril 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Professeur Bilong Catherine Véronique, Pharmacienne biologiste, membre correspondant étranger de l'Académie Nationale de Pharmacie de France ; Docteur Phanuel Habimana, Représentant résident de l'OMS au Cameroun ; MM. Mouaffo Tambo Faustin Félicien, Professeur titulaire de chirurgie. ; Ze Mvodo Jean Jacques, Technicien supérieur principal en soins infirmiers/ responsable de la Fondation Ze (Ayos).
- **Décret N°2020/220 du 21 avril 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Docteur Meguie Ze Marlyse épouse Loundang, Inspecteur Général des services pharmaceutiques (Yaoundé) ; Professeur Mbuh Robinson, Professeur titulaire des Universités, spécialiste en gynécologie obstétrique/ représentant du Cameroun au sein de l'OMS ; Monsieur Boubou Sadou Bruno, Commissaire de Police (Yaoundé).
- **Décret N°2020/221 du 21 avril 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Sa Majesté Mouelle Kombi Guillaume, Enseignant retraité, Chef traditionnel de Bona'Anja Siga Bonjo-Yabassi.
- **Décret N°2020/222 du 21 avril 2020** portant autorisation de port d'une décoration étrangère. Monsieur Ngass a Guillaume, Chef de la représentation du Port autonome de Douala à Bangui.
- **Décret N°2020/223 du 21 avril 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Lobé Christopher Itoe, Journaliste Principal, Attaché au Secrétariat Général/PRC nommé au grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2020/224 du 21 avril 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Effa Henri, premier député de Yaoundé ville et Vice-président de l'Assemblée Fédérale, nommé Chevalier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2020/225 du 21 avril 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Essindi Minkoulou Pierre, Président de la Confédération des Travailleurs Unis du Cameroun, nommé Chevalier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2020/226 du 21 avril 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Ntounda Minka, artiste musicien, auteur compositeur, nommé Chevalier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2020/227 du 21 avril 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Lembe Charles, artiste musicien, auteur compositeur nommé Chevalier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2020/230 du 22 avril 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Tsala Eloundou Théophile, Ingénieur Principal des Travaux du Génie Civil, du 14 avril 2020 au 14 avril 2022.
- **Décret N°2020/231 du 22 avril 2020** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Mr Victor Ngu et autres.
- **Décret N°2020/232 du 22 avril 2020** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Mr Ghogomu Julius Numbonui et autres.
- **Décret N°2020/233 du 23 avril 2020** portant réorganisation et fonctionnement de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL).
- **Décret N°2020/234 du 23 avril 2020** portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL).
- **Décret N°2020/235 du 24 avril 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Enow Joseph Eyong.
- **Décret N°2020/236 du 24 avril 2020** modifiant le Décret N°2016/013 du 11 janvier 2016 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Nforbinson Che Martin.
- **Décret N°2020/237 du 28 avril 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Keye, née Ndeme Céline Dorothée, Professeur des Lycées d'enseignement secondaire général, du 03 février 2018 au 03 février 2020.
- **Decree N°2020/238 of 28 April 2020** to ratify the revised Treaty Establishing the Economic Community of Central African States (ECCAS), signed in Libreville, on 18 December 2019.
- **Decree N°2020/239 of 28 April 2020** to ratify the revised Treaty of the Inter-African Conference on



Social Security (CIPRES), adopted in Abidjan on 14 February 2014.

▪ **Décret N°2020/240 of 28 April 2020** relating to Cameroon's accession to the International Convention for the Control and Management of Ship's Ballast Water and Sediments (BWM Convention), adopted in London, England, on 13 February 2004.

▪ **Décret N°2020/242 du 30 avril 2020** portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC). Monsieur Bapooch Lipot Robert.

▪ **Décret N°2020/243 du 30 avril 2020** portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART). Madame Diffo née Tchunkam Justine.

▪ **Arrêté N°0188/CAB/PR du 01 avril 2020** portant révocation d'office de Monsieur Salla Valery (Mle 598 124-X), Inspecteur de Police de 2ème grade.

▪ **Arrêté N°0189/CAB/PR du 15 avril 2020** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mountap Mbeme Benjamin (Mle 500 768-J), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0190/CAB/PR du 15 avril 2020** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Bouki Mbendibe (Mle 586 966-Y), Inspecteur de Police 1er grade.

▪ **Arrêté N°0191/CAB/PR du 15 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Salle Samuel Ekwoge (Mle 156 035-J), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0192/CAB/PR du 15 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Sakwe Moses Mensah (Mle 168 833-B), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0193/CAB/PR du 15 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Gnoufop Mama (Mle 156 106-Z), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0194/CAB/PR du 15 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Belouma André (Mle 147 325-U), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0195/CAB/PR du 15 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ekongolo Alexis Jules (Mle

355 310-S), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0196/CAB/PR du 15 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Be Nko'o Samuel (Mle 501 708-D), Inspecteur de Police de 1er grade.

▪ **Arrêté N°0197/CAB/PR du 15 avril 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Ebong Joseph Ewoh Bawunkem (Mle 165 410-K), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0198/CAB/PR du 15 avril 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Madame Elomo Esther (Mle 355 158-V), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0199/CAB/PR du 15 avril 2020** portant reclassement et reconstitution de la carrière professionnelle de Monsieur Ndong Medza Charles (Mle 599 300-Y), Officier de Police de 1er grade

▪ **Arrêté N°0200/CAB/PR du 15 avril 2020** allouant la pension de réversion aux ayants droit de Monsieur Mvondo Jean Marie (Mlle 056 589-A), Officier de Police de 1er grade, décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0201/CAB/PR du 15 avril 2020** allouant la pension de réversion aux ayants droit de Monsieur Towa Soksipe Augustin (Mle 161 094-S), Inspecteur de Police de 1er grade.

▪ **Arrêté N°0202/CAB/PR du 15 avril 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Oumar (Mle 571 639-G), Inspecteur de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0203/CAB/PR du 15 avril 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njock Bea Nicolas (Mle 606 075-M), Inspecteur de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0204/CAB/PR du 15 avril 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Acha Ejobi Stanley (Mle 570 673-J), Gardien de la Paix Principal.

▪ **Arrêté N°0205/CAB/PR du 16 avril 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Colonel Abdoulaye Boudigue.

▪ **Arrêté N°0206/CAB/PR du 16 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Colonel Mebara Etoundi André Victor.



- **Arrêté N°0207/CAB/PR du 16 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Chef de Bataillon Nsi Célestine Clémence.
- **Arrêté N°0208/CAB/PR du 16 avril 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Capitaine Abba Simon.
- **Arrêté N°0209/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier Général, Général de Brigade Toungue Elias.
- **Arrêté N°0210/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Capitaine Mbakop Nyamsi Bruno.
- **Arrêté N°0211/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Capitaine William Mbake Wole.
- **Arrêté N°0212/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Lieutenant Dayang Jérémie.
- **Arrêté N°0213/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Lieutenant Gbayouen Germain.
- **Arrêté N°0214/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Lieutenant Bisse Paul Maximilien.
- **Arrêté N°0215/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Lieutenant Ngarsa Edmond.
- **Arrêté N°0216/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Lieutenant Wassou Patrice Zoly.
- **Arrêté N°0217/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Assouzo'o Jean Louis Terence.
- **Arrêté N°0218/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, Sous-lieutenant Yana Albert Sedar.
- **Arrêté N°0219/CAB/PR du 24 avril 2020** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier, Lieutenant de Vaisseau Nsi Essame Fabien.
- **Arrêté N°0220/CAB/PR du 27 avril 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Assa Eric Che (Mle 502 706-N), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0221/CAB/PR du 27 avril 2020** modifiant certaines dispositions de l'Arrêté n°0458/CAB/PR du 26 juin 2019 portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ewu Ngeme David (Mle 162 235-Z), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0222/CAB/PR du 27 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Seke Colomban (Mle 357 112-S), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0223/CAB/PR du 27 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ekume Gilbert (Mle 356 184-R), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0224/CAB/PR du 27 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Mbang Emmanuel, (Mle 355 298-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0225/CAB/PR du 27 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Wayne (Mle 130 360-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0226/CAB/PR du 27 avril 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Yerima Benjamin (Mle 131 910-L), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0227/CAB/PR du 27 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Gumuh Christopher Vusheng (Mle 169 004-A), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0228/CAB/PR du 27 avril 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Tambe Samuel Bisong (Mle 360 151-J), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0229/CAB/PR du 27 avril 2020** portant reclassement, avancement d'échelons, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Iya Paul (Mle 164 332-S), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0230/CAB/PR du 27 avril 2020** portant reclassement, avancement d'échelons, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Wirdzerem Usmaila Kewir (Mle 147 306-K), Officier de Police Principal.



- **Arrêté N°0231/CAB/PR du 27 avril 2020** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Mademoiselle Cheng Frida Bende (Mle 369 970-M), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0232/CAB/PR du 27 avril 2020** portant intégration et reclassement dans le cadre des Officiers de Police, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Nguidjol Pépin Ignace (Mle 606 000-B), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0233/CAB/PR du 27 avril 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njutapvui Iliassou (Mle 606 147-Y), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0234/CAB/PR du 27 avril 2020** allouant la pension de réversion aux ayants droit de Monsieur Bissi Ahmed (Mle 148 298-K), Inspecteur de Police de 2ème grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0235/CAB/PR du 27 avril 2020** allouant la pension de réversion aux ayants droit de Monsieur Penko Pierre (Mle 16 507-K), Inspecteur de Police de 1ère classe, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0237/CAB/PR du 27 avril 2020** rapportant les dispositions de l'Arrêté n°0411/CAB/PR du 18 juin 2019 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ebot Francis Ebot (Mle 147 144-M), Officier de Police Principal, puis portant reclassement, avancement d'échelons, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à l'intéressé.
- **Arrêté N°0238/CAB/PR du 27 avril 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0304/CAB/PR du 15 mai 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Damo Norbert (Mle 169 990-M), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0239/CAB/PR du 27 avril 2020** portant révocation d'office de Monsieur Nken Ebwang Guy Edmond (Mle 599 122-Y), Officier de Police Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 03 juillet 2019.
- **Arrêté N°0240/CAB/PR du 27 avril 2020** portant révocation d'office de Monsieur Belinga Ondigui Bertrand Joseph Désiré (Mle O-057 530), Gardien de la Paix 1er grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité, par condamnation à une peine de trois (03 ans) d'emprisonnement ferme pour escroquerie. Fait constaté le 19 septembre 2019.
- **Arrêté N°0241/CAB/PR du 27 avril 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Konang Nelson Mugri (Mle 701 567-J), Gardien de la Paix de 1er grade, pour manquements aux consignes. Fait commis le 05 octobre 2017, ne peut avancer avant cinq (05) ans.
- **Arrêté N°0242/CAB/PR du 27 avril 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndongo Nyangono Gaston Remy Francky (Mle M-059 106), Gardien de la Paix de 1er grade, pour ébriété en service, usage abusif d'une arme de service et faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Fait commis le 22 janvier 2019, ne peut avancer avant cinq (05) ans.
- **Arrêté N°0244 /CAB/PR du 27 avril 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ngwa Calvin Ngang (Mle 534 154-O), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0258/CAB/PR du 30 avril 2020** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Hinsou Yannick (Mle 766 206-W), Gardien de la Paix Principal, pour perte par négligence d'une motocyclette de service.





Mai

Le Président de la République a signé 42 Décrets et 70 Arrêtés

- **Décret N°2020/244 du 04 mai 2020** portant réorganisation et fonctionnement de la Société « Electricity Development Corporation » (EDC).
- **Décret N°2020/245 du 04 mai 2020** portant approbation des statuts de la Société « Electricity Development Corporation » (EDC).
- **Décret N°2020/246 du 04 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mbilla Ernest.
- **Décret N°2020/247 du 04 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Mveng Nkodo.
- **Décret N°2020/248 du 04 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Bobodji Jean.
- **Décret N°2020/249 du 05 mai 2020** portant réorganisation du Port Autonome de Limbe.
- **Décret N°2020/250 du 05 mai 2020** portant approbation des statuts du Port Autonome de Limbe.
- **Décret N°2020/251 du 05 mai 2020** portant réorganisation et fonctionnement du Port Autonome de Kribi.
- **Décret N°2020/252 du 05 mai 2020** portant approbation des statuts du Port Autonome de Kribi.
- **Décret N°2020/253 du 05 mai 2020** portant nomination au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur à titre exceptionnel. Général de Brigade Jean Pierre Perrin, Commandant des éléments français au Gabon.
- **Décret N°2020/255 du 05 mai 2020** portant admission au corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Aspirant Fanne Belal.
- **Decree N°2020/257 of 07 May 2020** to grant Cameroonian nationality. Madam Sandunu Mukala Angèle, spouse Messende, (Democratic Republic of Congo).
- **Decree N°2020/258 of 07 May 2020** to grant Cameroonian nationality. Mister Saka Akim, (Benin).
- **Décret N°2020/259 du 08 mai 2020** modifiant partiellement les termes du Décret N°2020/095 du 12 février 2020 portant mise à la retraite pour limite d'âge de grade et versement dans la réserve mobilisable de certains personnels Officiers des Forces de Défense. Capitaine Afambere Isaiah Awaseh.
- **Décret N°2020/262 du 08 mai 2020** portant nomination du Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun. Monsieur Matta Joseph Roland.
- **Décret N°2020/263 du 08 mai 2020** portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC). Colonel Ndongo Mve Désiré.
- **Décret N°2020/264 du 08 mai 2020** portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART). Capitaine de Vaisseau Nduwuwu Samuel Sylvain.
- **Décret N°2020/265 du 11 mai 2020** modifiant le Décret N°2017/139 du 19 avril 2017 portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Ayinda François Marie.
- **Décret N°2020/266 du 11 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Kuitche Roger.
- **Décret N°2020/267 du 11 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Djomou Apollinaire.
- **Décret N°2020/268 du 11 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant Zambo Foe Richard.
- **Décret N°2020/269 du 11 mai 2020** portant



nomination du Président du Conseil d'Administration du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) Monsieur Moussa Yaya.

▪ **Décret N°2020/270 du 11 mai 2020** portant nomination du Directeur Général du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) Monsieur Wade Abel.

▪ **Décret N°2020/271 du 11 mai 2020** portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Monsieur Aliou Dewa.

▪ **Décret N°2020/272 du 11 mai 2020** portant transformation de la Faculté de Génie Industriel en Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Douala.

▪ **Décret N°2020/273 du 11 mai 2020** portant organisation de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Douala.

▪ **Décret N°2020/274 du 11 mai 2020** portant réorganisation de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua.

▪ **Décret N°2020/275 du 11 mai 2020** portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé.

▪ **Décret N°2020/276 du 13 mai 2020** portant naturalisation de Monsieur El Chebli Mahmoud (République du Liban).

▪ **Décret N°2020/277 du 13 mai 2020** portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de la Mission d'Aménagement et d'Equiperment des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR). Monsieur Djamal Moustapha.

▪ **Décret N°2020/278 du 18 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ongolo Jean Joachim.

▪ **Décret N°2020/279 du 18 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Ngom François.

▪ **Décret N°2020/280 du 18 mai 2020** modifiant le Décret N°2016/331 du 15 Juillet 2016 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation

d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Dongmo Jean Noël.

▪ **Décret N°2020/281 du 18 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Ongono Ambele.

▪ **Décret N°2020/282 du 18 mai 2020** modifiant le Décret N°2016/182 du 06 avril 2016 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Mouchili Zacharie.

▪ **Décret N°2020/284 du 27 mai 2020** portant nomination du président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Recherche et d'Application en Chirurgie Endoscopique et Reproduction Humaine (CHRACERH). Monsieur Mama Fouda André.

▪ **Arrêté N°0261/CAB/PR du 04 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Yebo Jean Paul.

▪ **Arrêté N°0262/CAB/PR du 04 mai 2020** modifiant l'Arrêté N°0376/CAB/PR du 23 juillet 2015 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Djioface Sylvestre Pascal.

▪ **Arrêté N°0263/CAB/PR du 04 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Frégate Nsaha Jean.

▪ **Arrêté N°0264 CAB/PR du 04 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Dairou yao.

▪ **Arrêté N°0265/CAB/PR du 04 mai 2020** modifiant l'Arrêté N°08000332/AM MINDEF/02214 du 19 mars 2008 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Jomiah Talang Bernard.

▪ **Arrêté N°0266/CAB/PR du 04 mai 2020** modifiant l'Arrêté N°14000549/AM MINDEF/02214 du 06 février 2014 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Lotodingam Samuel.

▪ **Arrêté N°0267/CAB/PR du 04 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Nkombou Valéry.



- **Arrêté N°0268/CAB/PR du 04 mai 2020** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Capitaine Fosang Kenneth.
- **Arrêté N°0269/CAB/PR du 08 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Tsevouna Christine (Mle 148 404-U), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0270/CAB/PR du 08 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mpouma Augustin (Mle 156 030-J), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0271/CAB/PR du 08 mai 2020** portant révocation d'office de Monsieur Ango Ebale Jacques (Mle 765 735-M), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 19 décembre 2019.
- **Arrêté N°0272/CAB/PR du 08 mai 2020** portant nomination de deux (02) Inspecteurs de Police stagiaires. Messieurs Bekolo Awono Fabien et Elono Ngongo augustine Emma.
- **Arrêté N°0273/CAB/PR du 08 mai 2020** portant nomination de cinquante-trois (53) Elèves-Inspecteurs de Police de 2ème année. Monsieur Atangana Essomba Prosper et autres.
- **Arrêté N°0274/CAB/PR du 08 mai 2020** portant avancement d'échelon, intégration et reclassement de cinquante(50) anciens Elèves-Inspecteurs de Police. Monsieur Thaddeus Nda Foban et autres.
- **Arrêté N°0275/CAB/PR du 11 mai 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Oudam Elie.
- **Arrêté N°0276/CAB/PR du 11 mai 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Tiati A Ngae Mathieu.
- **Arrêté N°0277/CAB/PR du 11 mai 2020** portant attribution du capital décès, concession d'une pension et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Lieutenant-colonel Wangmene.
- **Arrêté N°0278/CAB/PR du 11 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Deuwa Ngako Anastasie.
- **Arrêté N°0279/CAB/PR du 11 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Modo Brigitte Hildegarde.
- **Arrêté N°0280/CAB/PR du 11 mai 2020** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Lieutenant Rouki Moise.
- **Arrêté N°0281/CAB/PR du 11 mai 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ebong Godfred (Mle 366 495-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0282/CAB/PR du 11 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Beko'o Abondo Roger Zacharie (Mle 156 183-G), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0283/CAB/PR du 11 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mohamadou Sani (Mle 355 976-F), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0284/CAB/PR du 11 mai 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Toukam Jean (Mle 172 944-Y), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0285/CAB/PR du 11 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Beticka Dipoko Jonathan Marin (Mle 582 482-M), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0286/CAB/PR du 11 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ze Belinga Etienne (Mle 532 289-Z), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0287/CAB/PR du 11 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ndugsa Afanda Etienne Téléphore (Mle 571 326-K), Inspecteur de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0288/CAB/PR du 11 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Obama Raymond (Mle 571 068-M), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0289/CAB/PR du 11 mai 2020** portant révocation d'office de Monsieur Ousmanou (Mle 571 101-X), Officier de Police de 1er grade, pour



absences prolongées en service et insubordination hiérarchique par refus de répondre à une demande d'explications écrite. Faits commis d'août 2017 à mai 2019.

▪ **Arrêté N°0290/CAB/PR du 13 mai 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Ndtoungou Schouame Patrice Thierry (Mle 588 766-H), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0291/CAB/PR du 13 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Houdini (Mle 122 714-S), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0292/CAB/PR du 13 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Moukouri Elombo Félix (Mle 156 246-D), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0293/CAB/PR du 13 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Anthony Kongadzem Tata (Mle 366 569-S), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0294/CAB/PR du 13 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bello (Mle 156 144-T), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0295/CAB/PR du 13 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Kimalongo Ernestine, épouse Essak Elong (Mle 376 161-G), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0296/CAB/PR du 13 mai 2020** plaçant Monsieur Tamatio Zangue Samuel Marcel (Mle 597 205-V), Inspecteur de Police de 2ème grade en position de disponibilité.

▪ **Arrêté N°0297/CAB/PR du 13 mai 2020** portant régularisation de la carrière administrative de Monsieur Evina Jacques Magloire (Mle 357 792-Q), Inspecteur de Police de 2ème grade.

▪ **Arrêté N°0298/CAB/PR du 13 mai 2020** accordant le cumul de pensions de réversion aux orphelins de Madame Mokouou Emilienne, veuve de Monsieur Wadjiri Yadjji Philémon (Mle 136 603-U), Officier de Police de 2ème grade décédé.

▪ **Arrêté N°0299/CAB/PR du 13 mai 2020** portant révocation d'office de Monsieur Babila Kingsley Tita (Mle 765 800-M), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 18 septembre

2019.

▪ **Arrêté N°0300/CAB/PR du 13 mai 2020** portant révocation d'office de Monsieur Mvele Mvele Roger Armand (Mle 702 071-O), Gardien de la Paix Principal, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par viol sur mineur et extorsion de fonds aux usagers. Fait commis le 29 décembre 2019.

▪ **Arrêté N°0301/CAB/PR du 13 mai 2020** portant abaissement d'échelon de Monsieur Eteme Eteme Privat Yannick (Mle 701 973-V), Gardien de la Paix de 1er grade pour scandale en ville, violence et voies de fait envers un supérieur hiérarchique. Faits commis le 06 avril 2019.

▪ **Arrêté N°0302/CAB/PR du 13 mai 2020** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Nkwelle Derrick Halle (Mle 607 736-U), Inspecteur de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0303/CAB/PR du 13 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Nkwelle Derrick Halle (Mle 607 736-U), Inspecteur de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0304/CAB/PR du 14 mai 2020** portant révocation d'office de Monsieur Mbede Nama François Clément (Mle 582 362-X), Gardien de la Paix de 2ème grade pour abandon de poste. Fait constaté le 13 mai 2019.

▪ **Arrêté N°0305/CAB/PR du 18 mai 2020** portant concession d'une pension de retraite et réversion aux ayants-cause d'un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Bitsong Pierre.

▪ **Arrêté N°0306/CAB/PR du 18 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Kamatou Etienne.

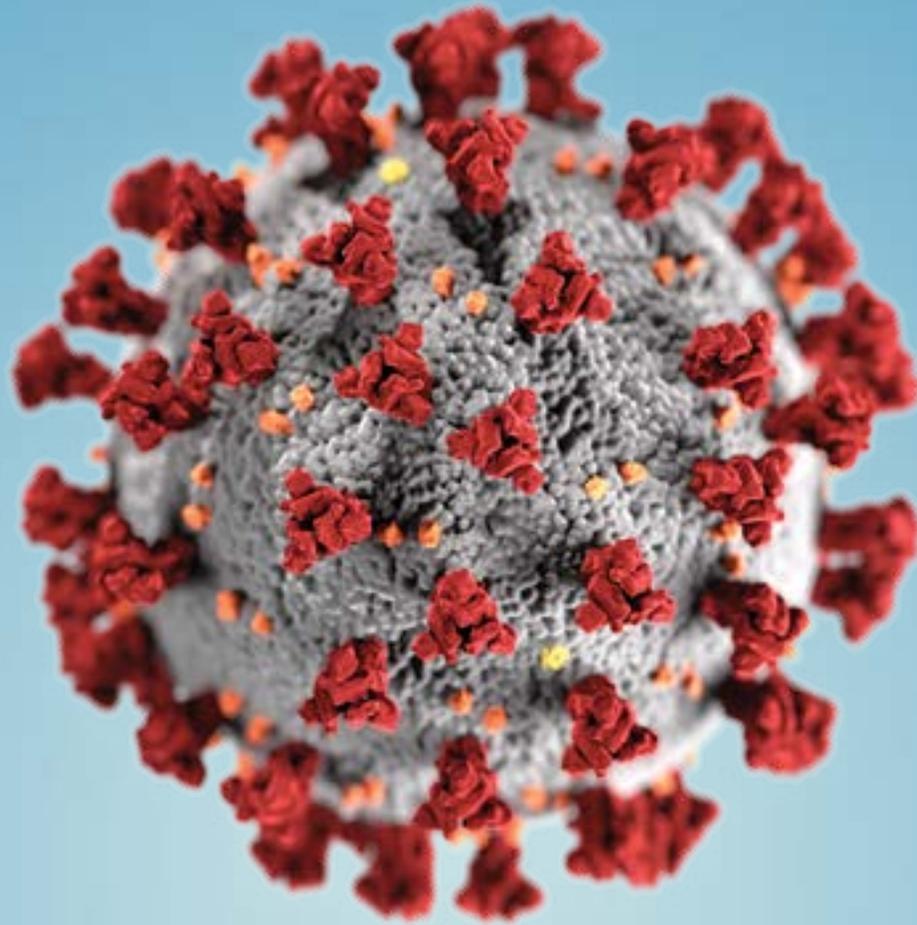
▪ **Arrêté N°0307/CAB/PR du 18 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Mbende Mekong Emmanuel.

▪ **Arrêté N°0308/CAB/PR du 18 mai 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Ngopout Souleymanou.

▪ **Arrêté N°0309/CAB/PR du 18 mai 2020** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu Capitaine de Frégate Anyouzo'o Zo'o Timothée.



- **Arrêté N°0310/CAB/PR du 18 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Enowbawa Alfred Ayuketah (Mle 132 137-Y), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0311/CAB/PR du 18 mai 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté de Monsieur Ndengue Elingui Jean, (Mle 355 810-Y), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0312/CAB/PR du 18 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Hamidou (Mle 250 986-J), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0313/CAB/PR du 18 mai 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Owono Magloire (Mle 155 992-F), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0314/CAB/PR du 18 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndjekaoussem Jérémie, (Mle 148 248-O), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0315/CAB/PR du 18 mai 2020** portant abaissement de grade de Monsieur Ngamelieu Gatien, (Mle R-059 184), Gardien de la Paix de 1er grade, pour non remboursement de ses dettes. Fait commis courant 2017 à 2019.
- **Arrêté N°0316/CAB/PR du 23 mai 2020** déclarant fériée et chômée la journée du lundi 25 mai 2020. A l'occasion de la fête de fin du Ramadan célébrée le dimanche 24 mai 2020.
- **Arrêté N°0317/CAB/PR du 28 mai 2020** portant révocation d'office de Monsieur Beh Zame Samuel (Mle 606 174-M), Inspecteur de Police Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 20 juillet 2018.
- **Arrêté N°0318/CAB/PR du 28 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Joukessipan Xavier (Mle 541 433-U), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0319/CAB/PR du 28 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Okah Sima Fabien (Mle 570 627-V), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0320/CAB/PR du 28 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Oyono Alain Marc Stève (Mle 607 887-J), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0321/CAB/PR du 28 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ngah Onana Richard (Mle 570 540-V), Inspecteur de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0322/CAB/PR du 28 mai 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Mvosso Blaise (Mle 600 258-D), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0323/CAB/PR du 28 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Tchantcho Débora, épouse Awona (Mle 506 716-M), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0324/CAB/PR du 28 mai 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Elongo Zanga Michel Apollinaire (Mle 527 720-K), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0325/CAB/PR du 28 mai 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nana Jacques Raymond (Mle 357 313-H), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0326/CAB/PR du 28 mai 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant-cause de Monsieur Montchinon Simon Pierre (Mle 016 370-P), Officier de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0327/CAB/PR du 28 mai 2020** allouant une pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Olinga Salomon (Mle 047 783-U), Inspecteur de Police de 2ème classe, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0328/CAB/PR du 28 mai 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Madame Simeu Valérie, épouse Nguechou (Mle 607 234-Y), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0329/CAB/PR du 28 mai 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Bessala Marcus Bertrand (Mle A-057 564), Gardien de Police de 1er grade.



**Ensemble, respectons les mesures barrières
Portons le masque
Barrons la voie au COVID-19**

*Together, let's follow the barrier gestures
Let's wear the mask
Let's stop COVID-19*

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

NEWSLETTER ON THE
MANDATE OF GREAT
OPPORTUNITIES





Union sacrée contre le COVID-19
United Front Against COVID-19